Sommaire
Inhoudstafel

61ème année - 2007 - n° 3 61ste jaargang - 2007 - nr 3

- Éditorial - Woord vooraf 3

- Nereus – Economists Online 5
  Les Archives ouvertes dans le domaine de l'économie
  Jacques Hellemans

- Archivage partagé des périodiques 15
  Description de l'expérience menée en Communauté française de Belgique
  Nicolas Fairon, Tristan Alleman, Roxane Coppin, Stéphanie Davister, Thibaut Delbushaye, Alliette Leleux, Michel Maas, Sylviane Polchet, Isabelle Vanden Eynde, Christine Colaux, Luc Verdebout et Françoise Pasleau

- Donner du sens aux brevets 23
  Qu'apporte le brevet ?
  Fabienne Monfort-Windels

- Donner du sens aux brevets 26
  Pourquoi utiliser les bases de données brevets, et quand ?
  Fabienne Monfort-Windels

- Notes de lecture - Boekbesprekingen 30

- Nouvelles parutions - Nieuwe publicaties 31

- Regards sur la presse – Een blik op de pers 33

ÉDITORIAL
WOORD VOORAF

par Simone JÉRÔME
door

traduit par Dominique VANPÉE
vertaald door

On l'oublie parfois, surtout les plus jeunes d'entre nous, l'ABD est une honorable vieille dame qui va fêter ses 60 ans. Notre intention est de lui préparer une belle fête d'anniversaire. Depuis deux numéros déjà, la revue arbore en page de titre le logo de cette commémoration et ceux d'entre vous qui fréquentez le site de l'Association, en savez déjà un peu plus sur les initiatives qui vont s'inscrire dans ce cadre.

Notre intention est de faire du dernier numéro de l'année, un numéro spécial des *Cahiers* qui fera le point sur les activités de l'ABD au travers de diverses publications issues de ces activités. Un appel a été lancé pour associer les membres à ce projet. Nos métiers ne sont plus les mêmes qu'il y a 60 ans. Les fonctions ont changé mais ce sont surtout les technologies qui les ont fait évoluer.

Que sera le métier de documentaliste dans 60 ans ? À vous de faire travailler votre imagination et d'y aller de votre contribution à cet exercice de futurologie. Nous publierons des extraits ou l'intégralité des meilleurs de vos textes dans le prochain numéro des *Cahiers*. Nous serions fort déçus de ne rien recevoir. Les excuses sont faciles à trouver mais il y en a bien parmi vous dont le clavier crépite déjà. Ne soyez pas timides : participez.

Le lundi 19 novembre, un colloque international organisé par l'ABD conjointement avec la Bibliothèque royale de Belgique marquera dignement l'anniversaire. Après 60 ans d'activité ininterrompue, l'ABD est plus vivante que jamais. Le métier a changé certes, mais les compétences qui lui sont associées sont plus que jamais indispensables dans une société de grande confusion informationnelle. Soyons confiants dans l'avenir de notre association !

Men – en zeker de 'jongsten' onder ons – vergeet het vaak dat de BVD een achtenswaardige oude dame is, die haar zestigste jaar ingaat. Onze intentie: voor haar een mooi verjaardagsfeest voorbereiden. Al twee nummers bevat het tijdschrift op de titelbladzijde het logo van deze herdenking en diegenen onder u die de webstek van de Vereniging vaak bezoeken weten reeds een beetje meer over de initiatieven die in dit kader zullen worden ontplooid.

Onze bedoeling is het om van het laatste nummer van de *Bladen* van dit jaar een speciaal nummer te maken dat de balans zal opmaken van de activiteiten van de BVD dwars doorheen de verscheidene publicaties die voortkwamen uit haar activiteiten. Een oproep werd verspreid om de leden bij dit project te betrekken. Onze beroepen zijn niet meer dezelfde als die van 60 jaar geleden. De functies zijn veranderd maar het zijn vooral de technologieën die hen lieten evolueren.

Wat zal het beroep van documentalist inhouden binnen 60 jaar? Aan u om uw verbeelding te laten werken en te starten met uw bijdrage aan deze oefening in futurologie. Wij publiceren integraal of uittreksels van uw beste teksten in het volgende nummer van de *Bladen*. Wij zouden sterk ontgoocheld zijn, mochten we niets ontvangen. Verontschuldigingen zijn eenvoudig te vinden maar er zijn er heel veel onder u waar het toetsenbord al knettert. Wees niet verlegen: neem deel.

Op maandag 19 november 2007 organiseert de BVD samen met de Koninklijke Bibliotheek van België een internationaal colloquium dat op een passende manier de verjaardag zal onderscheiden. Na 60 jaren van ononderbroken activiteit is de BVD meer levend dan ooit. Het beroep is voorzeker gewijzigd maar de competenties die ermee verbonden zijn, zijn meer dan ooit onontbeerlijk in een maatschappij waar een grote informatieverwarring heerst. Laten we vertrouwen hebben in de toekomst van onze vereniging!

NEREUS – ECONOMISTS ONLINE
Les Archives ouvertes dans le domaine de l'économie

Jacques HELLEMANS
Premier Attaché, Université Libre de Bruxelles (ULB) - Bibliothèque électronique économique

Article rédigé suite à la conférence donnée par l'auteur dans la réunion mensuelle *Open access and repositories,* organisé par L'Association Belge de Documentation, le 15 juin 2006, à Bruxelles.

Het artikel is opgesteld naar aanleiding van een conferentie gegeven door de auteur in het kader van de maandelijkse vergadering *Open access and repositories,* georganiseerd door de Belgische Vereniging voor Documentatie op 15 juni 2006 te Brussel.

- NEREUS – *Networked Economics Resources for European Scholars* – représente un consortium de bibliothèques universitaires européennes, disposant de collections majeures en économie et se proposant de fournir collectivement de nouveaux contenus et de développer des services d'information innovateurs pour l'économiste. NEREUS se propose de mettre en évidence les résultats de recherche de qualité. L'objectif principal est de créer un réseau européen de bibliothèques de recherche et de l'étendre par la suite, reliant ainsi les ressources des bibliothèques universitaires. À travers *Economists Online*, l'accès en ligne à la production des principaux économistes universitaires constitue le service clé de NEREUS. Ce projet consiste à numériser, organiser, archiver et disséminer la production complète des économistes, visant ainsi à rendre disponibles autant de textes intégraux que possible. Pour mener à bien cette entreprise, les bibliothécaires, conscients de l'importance de l'accès libre et des répertoires institutionnels, sont en relation étroite avec les chercheurs afin que le produit soit le mieux adapté à leurs besoins. Par la volonté transnationale induite par le projet NEREUS, *Economists Online* s'inscrit dans le cadre d'un projet à géométrie variable sur le plan national, international, institutionnel et disciplinaire.

- NEREUS – *Networked Economics Resources for European Scholars* – is een consortium van Europese universiteitsbibliotheken met belangrijke collecties op gebied van economie dat zich tot doel heeft gesteld gezamelijk nieuwe bronnen aan te bieden en innovatieve informatiediensten te ontwikkelen voor economisten. NEREUS heeft tevens als doel belangrijke resultaten van economisch wetenschappelijk onderzoek te promoten. Hoofddoel is het opzetten van een Europees netwerk van onderzoeksbibliotheken dat in een tweede fase wordt uitgebreid met de collecties van de universiteitsbibliotheken. *Economists online*, vlaggenschip project van NEREUS, verschaft online toegang tot de onderzoeksoutput van de belangrijkste economische academici. In het project worden zoveel mogelijk research papers integraal ter beschikking gesteld door de volledige output van belangrijke onderzoekers te digitaliseren, te organiseren, te archiveren en te verspreiden. De bibliotheken, doordrongen van het belang van vrije toegang en institutionele repositories, werken in dit project nauw samen met de onderzoekers zodat het eindproduct perfect kan worden afgestemd op hun informatienoden. Via het transnationale streven van het NEREUS project wordt *Economists Online* gekaderd in een interdisciplinair project dat zowel nationaal, internationaal als institutioneel gedifferentieerd is.

NEREUS[1] représente un consortium de bibliothèques universitaires européennes de premier plan, disposant de collections majeures en économie. Il s'est donné pour objectif de fournir collectivement de nouveaux contenus et de développer des services d'information innovateurs et performants à destination des chercheurs en économie des différentes institutions partenaires. NEREUS fait suite aux projets DECOMATE I (1995-1997) – DElivery of COpyright MATerials in Electronic form[2] – et DECOMATE II (1998-2000) – Developing the European digital Library for Economics[3] – tous deux soutenus par la Commission Européenne (DG XIII Telematics for Libraries Programme). Ce second projet a développé un service intégrant différentes sources électroniques d´information (bibliographies, journaux électroniques) dans le domaine de l'économie, et sous un même interface d'interrogation basé sur le protocole Z39.50. Des fonctionnalités telles la navigation, la fourniture de document et la veille documentaire ont également été intégrées[4].

La Bibliothèque de l'Université libre de Bruxelles, par le biais de sa Bibliothèque électronique économique, en est un des membres fondateurs au même titre que les bibliothèques de la London School of Economics, de l'Universiteit van Tilburg, de la Deutsche Zentralbibliothek für Wirtschaftswissenschaften de Kiel[5]. NEREUS constitue de fait un réseau d'excellence européen de fournisseurs d'information en économie qui souhaite mettre en commun à travers l'Europe leurs expertises en matière d'information, leurs méthodes et leurs services de fourniture de connaissances. Le but principal est de rendre plus largement disponible la recherche européenne en sciences économiques de premier ordre et de la relayer afin d'y permettre un accès rapide. NEREUS se concentre ainsi prioritairement sur la récupération croissante de contenus en accès libre afin de

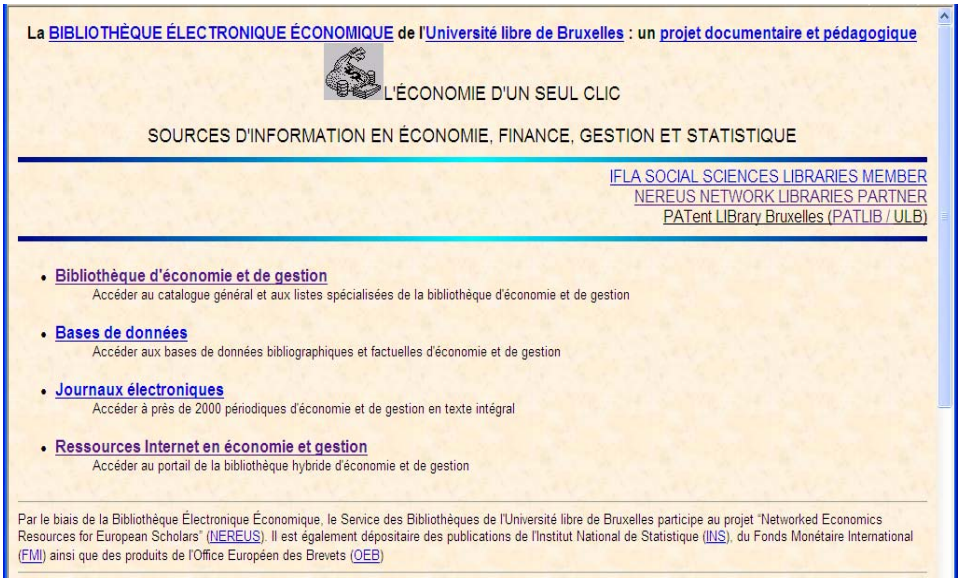

Fig. 1 : Page d'accueil de la Bibliothèque électronique économique de l'Université libre de Bruxelles : http://www.bibeco.ulb.ac.be/ (consulté le 31 juillet 2007)

donner un accès à la littérature en texte intégral d'une manière aussi simple que possible, indépendamment de l'endroit, du type ou du format de l'émetteur d'informations et ainsi de disséminer le plus largement possible les résultats. Son but est de rendre accessible à la communauté universitaire, via un portail intégré, l'information scientifique en économie, et ce sans tenir compte de leur localisation en Europe ou du type de format. L'objectif est de mettre en évidence les résultats de recherche de qualité,

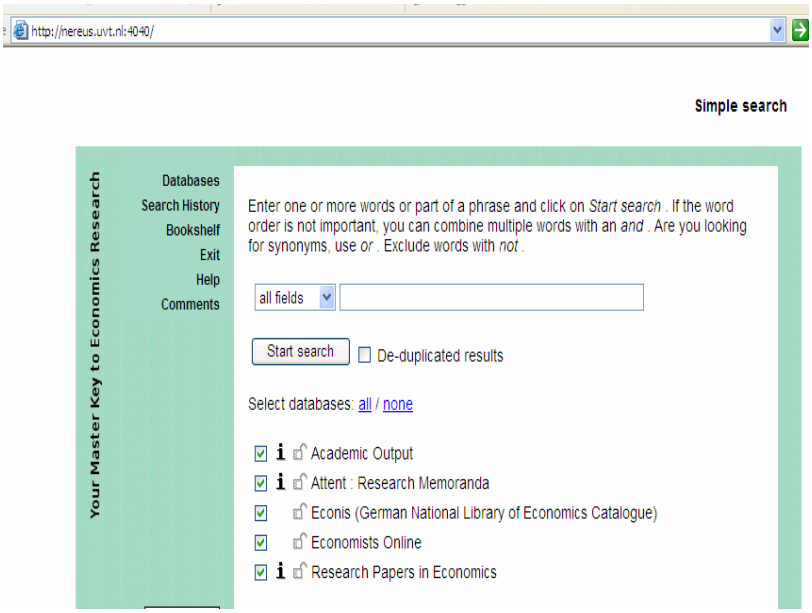

Fig. 2 : Page d'accueil du métamoteur NEREUS

depuis les documents de travail (working papers) et prépublications (pre-prints) jusqu'aux post-publications (post-prints) et articles publiés, aux catalogues des bibliothèques membres, aux sites Web vérifiés et aux ressources statistiques. NEREUS vise à donner accès au contenu global via des services de recherche où se trouvent des collections uniques et des publications électroniques en texte intégral de haute qualité. À ce niveau, les principales tâches des bibliothécaires spécialisés consistent en :

- l'établissement d'une liste des ressources en économie (payantes et gratuites) et d'un répertoire des "working papers" en économie disponibles au sein des institutions participantes ;
- la constitution d'un portail prototype permettant de mener des recherches simultanées dans des ressources diversifiées en économie.

Le Projet *Economists Online* : rendre accessible la production scientifique complète d'éminents économistes européens

Le consortium NEREUS, dans sa politique et par la mise en place du projet *Economists Online* fait avancer le concept des archives institutionnelles et des archives ouvertes[6]. Un répertoire institutionnel est un répertoire centralisé destiné à accueillir tout travail scientifique ou de recherche de l'université au format numérique. Il s'agit d'une manière structurée de gérer les matériaux de recherche et les publications dans un répertoire maintenu par les bibliothèques afin de leur donner une plus grande visibilité et une plus grande accessibilité dans le temps. À l'heure actuelle, il n'existe aucun répertoire centralisé à l'Université libre de Bruxelles regroupant la production des

chercheurs. Celle-ci se trouve dispersée sur des sites Web très variés, n'est parfois même jamais mise en ligne, et est par conséquent très peu accessible. De manière plus générale, parmi la masse énorme de documents disponibles sur le Web, il est difficile de découvrir la production scientifique et de la distinguer des éléments de moindre qualité. Dans la situation actuelle, les chercheurs cèdent leurs droits aux éditeurs commerciaux qui peuvent augmenter les prix comme ils l'entendent avec pour corollaire que les bibliothèques ne savent plus acquérir nombre de périodiques scientifiques et donner ainsi accès à l'information utile aux chercheurs. Le répertoire institutionnel constitue une solution à ces problèmes en centralisant la production scientifique de l'université, en fournissant une plate-forme visible et persistante contenant des documents de qualité et en disséminant librement la recherche scientifique.

Un des objectifs de NEREUS se concrétise aujourd'hui dans le projet intitulé *Economists Online*[7]. Ce projet s'inscrit dans une double démarche : il s'agit d'une part de fournir aux chercheurs une visibilité accrue de l'ensemble de leurs travaux en préconisant un accès libre et gratuit à leurs travaux, et, d'autre part, de constituer des réservoirs de ces documents afin d'en assurer la conservation par chaque institution. Considérés isolément, les répertoires institutionnels sont d'un intérêt minimal pour le scientifique. Par contre, leur interconnexion au niveau international sur une thématique particulière intégrant du contenu de type et de qualité similaires pourrait leur être d'une grande utilité. Le développement de services et d'outils d'information internationaux, construits sur base de tels répertoires de contenu, constituera selon toute vraisemblance une énergie motrice pour l'information scientifique du futur.

Economists Online a pour dessein d'identifier d'une part le matériel scientifique d'économistes européens parmi les plus éminents et d'autre part d'assurer sa disponibilité sur le Web au format numérique, avec le but ultime de le rendre accessible et de le stocker dans des répertoires institutionnels. Le projet permettra ainsi de créer un banc d'essai de contenu pour le développement ultérieur d'outils et de services internationaux. Cette accessibilité électronique aux résultats de la recherche sera augmentée d'un quart par le chargement de matériel existant sous forme non numérique dans les répertoires institutionnels. Les contenus seront alors mis à la disposition de la communauté scientifique internationale via le portail international en économie, tout en étant récupérables par d'autres services.

Toutes les institutions NEREUS disposent de départements de recherches en sciences économiques d'excellent niveau. Leurs bibliothèques disposent des collections majeures en économie, y compris d'excellents services en ligne ainsi que de collections spécifiques au domaine. Elles fournissent des ressources d'un intérêt spécifique ainsi que la littérature grise, les working papers et les archives institutionnelles, provenant d'unités de recherches d'importance internationale. À travers *Economists Online*, l'accès en ligne à la production des principaux économistes universitaires, constitue le service clé de NEREUS. Ce projet consiste à numériser, organiser, archiver et disséminer la production complète des économistes de grande renommée, visant ainsi à rendre disponible autant de texte intégral que possible.

Si la valeur ajoutée par l'éditeur à la carrière du chercheur est bien reconnue, il ne peut néanmoins accomplir le rôle important des universités et de leurs bibliothèques avec des services en cours de développement à l'attention de ses auteurs propres. Une université a intérêt à archiver sa connaissance et à soutenir ses professeurs et chercheurs dans leur travail, y compris dans l'aide à la publication des résultats de leur recherche. C'est la raison pour laquelle *Economists Online* souhaite rendre visible la recherche académique par différentes listes assorties de publications ; archiver l'ensemble des publications d'un auteur ; rendre le contenu accessible via les moteurs de recherche tels que *Google* et *Google Scholar ;* combiner la recherche universitaire de pointe par discipline, en utilisant un service de recherche unique, complétant ce que les éditeurs font actuellement. Cela représente une valeur ajoutée pour l'économiste (libre accès aux résultats de la recherche des établissements de pointe, accès à des contenus nouveaux et uniques, meilleure visibilité de la recherche) ; pour l'auteur (meilleure présence et publicité de son travail, résultats de recherche plus visibles et accessibles librement) ; pour l'institution (meilleure diffusion des travaux de ses auteurs, demandes de fonds plus facile à obtenir compte tenu d'une visibilité accrue de sa production, dépôt à long terme de la production de l'auteur), pour la bibliothèque (amélioration et développement de services à valeur ajoutée, coopération transfrontalière pour une efficience des coûts, pour le développement et l'innovation de services rentables.

Une logique de libre accès à l'information scientifique et technique…

Economists Online relève d'une logique du libre accès à l'information scientifique et technique, défini dans plusieurs déclarations internationales :

- L'Initiative de Budapest pour le Libre Accès à la Recherche (BOAI - Budapest Open Access Initiative)[8] ;
- La Déclaration de Bethesda pour l'édition en libre accès[9] ;
- La Déclaration de Berlin sur le libre accès à la connaissance en sciences exactes, sciences de la vie, sciences humaines et sociales[10] qui préconise notamment l'auto-archivage par les chercheurs de leurs articles en texte intégral (pré-publications et post-publications) dans des archives électroniques ouvertes. L'historique du mouvement et une présentation des enjeux de l'accès libre sont décrits dans un document de synthèse produit par l'INISTintitulé : *Le Libre accès aux résultats de la recherche*[11].

Actuellement, les partenaires engagés dans le projet *Economists Online* travaillent avec près de 80 chercheurs[12] qui ont fourni une liste exhaustive de leurs publications (ouvrages, contributions à des ouvrages collectifs, articles de revues, working papers, rapports, thèses, etc.) et, quand cela est possible, le texte de ces publications, sous forme papier ou sous forme électronique. Les questions liées au droit d'auteur ou au format de numérisation des documents fournis sur support papier sont abordées collectivement et les solutions sont mutualisées dans la mesure du possible, bien que chaque institution soit liée par sa législation nationale et les contraintes locales. NEREUS participera à la base de données RoMEO (Rights MEtadata for Open archiving)[13] développée dans le cadre du projet britannique SHERPA[14] de soutien à la constitution de dépôts institutionnels et qui permet de connaître la position officielle des éditeurs en matière de copyright et d'auto-archivage électronique. Le projet *Economists Online,* et plus généralement la démarche du consortium NEREUS, est d'offrir de nouveaux services d'information aux chercheurs en science économique, en mettant notamment en place des outils qui permettent d'assurer une plus grande visibilité de leurs travaux. L'option actuellement retenue par les partenaires pour parvenir à cet objectif allie texte intégral et accès libre et gratuit (dans la limite des législations en vigueur).

… mise en œuvre par la constitution de dépôts institutionnels ou archives ouvertes

Le projet *Economists Online* s'appuie sur la mise en œuvre décentralisée de bases de données appelées dépôts institutionnels ou encore archives ouvertes. Chaque bibliothèque partenaire porte donc au sein de son institution un projet de construction de dépôt institutionnel, en vue de coordonner le dispositif d'archivage et d'en assurer la pérennité. Dans la logique de l'accès libre, les dépôts institutionnels reposent sur des logiciels libres, les plus répandus étant Dspace[15] et Eprints[16]. Plus courants dans les sciences "dures"[17]et les pays anglo-saxons, des dépôts institutionnels commencent à voir le jour en francophonie. Le CNRS a notamment créé en 2000 le Centre pour la Communication Scientifique Directe[18] (CCSD) qui héberge plusieurs dépôts, comme l'Archive électronique de l'Institut Jean Nicod[19], le Serveur de thèses multidisciplinaire[20] et Hyper Article en Ligne[21]. Par ailleurs, l'École Normale Supérieure (ENS) Lettres Sciences Humaines de Lyon a mis en place un dépôt avec le logiciel Eprints[22]. Les partenaires d'*Economists Online* sont pour la plupart très avancés dans la constitution de leur propre dépôt, ce qui permet là encore de mutualiser les expériences.

… et interrogeables grâce à un interface unique

Outre cette mutualisation d'expériences, le consortium NEREUS (et plus spécifiquement la bibliothèque de l'Universiteit van Tilburg, leader du projet[23]) prend en charge la mise en place d'une interface unique (site Web + moteur de recherche) d'interrogation des dépôts institutionnels de chaque partenaire et d'autres dépôts avec lesquels NEREUS a passé des accords, notamment avec RePEc[24] et ECONIS[25]. La bibliothèque de l'Universiteit van Tilburg capitalise les expériences des partenaires et peut apporter une aide sur ces questions, mais ne peut prendre en charge la mise en place du dépôt, qui relève de la responsabilité de l'institution. La constitution de cette interface unique est rendue possible grâce à l'utilisation d'un protocole commun, l'Open Archives Initiative Protocol for Metadata Harvesting (OAI-PMH)[26], qui assure l'interopérabilité des dépôts, et qui est d'ailleurs devenu un important standard d'échange de métadonnées sur le Web[27].

Aspects pratiques de mise en oeuvre

Les bibliothèques du consortium assurent la coordination entre les partenaires, les chercheurs et le département informatique, en fournissant toutes les informations nécessaires à la mise en œuvre du projet pour en garantir à la fois la cohérence et la pérennité. Elles doivent également travailler sur des questions précises, telles que celle des métadonnées (travailler notamment sur la norme "Dublin Core" de description des documents) ou encore celle des droits d'auteur pour la mise à disposition en texte intégral et en accès libre d'articles publiés dans des revues.

La mise en place d'un dépôt institutionnel dans le cadre du projet *Economists Online* implique la collaboration de trois acteurs : la communauté des économistes, le département informatique et la bibliothèque. Afin de participer pleinement au projet et de s'approprier les outils, la communauté des économistes doit être sensibilisée à la problématique de l'auto-archivage et motivée par les enjeux de l'accès libre. Il est en effet attendu que dans un premier temps, les chercheurs fournissent des listes complètes de publications ainsi que le maximum de documents, puis qu'à terme, ils auto-archivent leurs nouvelles publications. Si *Economists Online* a été imaginé par le consortium comme un projet innovateur au service des économistes, il est néanmoins primordial que les chercheurs soient eux aussi convaincus de l'intérêt d'un tel outil. Le département informatique doit être étroitement associé à ce projet, dans la mesure où il s'agit de mettre en place un logiciel libre de stockage de données et de documents, ainsi que d'en assurer le paramétrage et l'interopérabilité selon le protocole OAI-PMH. Le projet pilote nécessite un travail méthodique à la base qui consiste en :

- une collaboration avec des bibliothécaires, des spécialistes de l'information et des techniciens aux Pays-Bas et à l'étranger pour l'échange d'expertises et d'expériences dans les domaines des répertoires institutionnels et du développement de services d'information ;
- une définition de la notion de "production scientifique" ;
- une analyse de la disponibilité en texte intégral sur le Web ;
- un inventaire du contenu déjà disponible électroniquement et de celui encore à numériser, stocker et rendre accessible dans les répertoires institutionnels que chaque partenaire possède et l'identification de problèmes tels que le droit d'auteur et ceux créés par l'existence de coauteurs et d'affiliations à différents établissements ;
- un plan d'action sur la manière de rendre accessible le contenu non encore disponible au format électronique ;
- une rétro-numérisation du contenu non-électronique ;
- une augmentation du stock de contenu et de l'accessibilité de la production scientifique électronique par le transfert des travaux de ces chercheurs à partir des répertoires institutionnels ;
- la génération de pages Web incluant des hyperliens vers le plus grand nombre de matériaux produits par les scientifiques ;
- une intégration du contenu numérique dans le portail international.
- analyse collective des difficultés à résoudre, telles les problèmes de droit d'auteur, la présence d'affiliation de scientifiques à plusieurs universités ou de coauteurs,...

Autres volets du programme NEREUS

Les membres NEREUS réfléchissent à la mise en œuvre d'autres services susceptibles d'être offerts aux économistes :

- à court terme, un projet de base de données de "working papers" (neWPs) ; les discussions sont encore ouvertes concernant d'une part l'intérêt de ce service et d'autre part son architecture informatique (a priori, il s'agirait là aussi d'un système reposant sur des dépôts par institution avec développement d'une interface d'interrogation centralisée).
- à plus long terme, les partenaires NEREUS s'interrogent sur la possibilité de jouer le rôle de consortium d'achat de nouvelles bases de données commerciales. Aussi est-ce la raison d'une mise à jour permanente d'une liste des bases de données commerciales disponibles dans chaque établissement (y compris, dans la mesure du possible, le type de contrat signé et le montant, données qui peuvent être utilisées lors de la négociation des abonnements par chaque établissement).

Par ailleurs, NEREUS offre la possibilité pour les bibliothécaires spécialisés de partager expériences et savoir-faire ; dans ce cadre, les réalisations concrètes sont :

- la possibilité pour le personnel des institutions partenaires d'être accueilli au sein d'une bibliothèque membre du consortium ;
- l'organisation par les partenaires d'ateliers thématiques : le premier fut organisé par la London School of Economics, en septembre 2005 et porta sur la recherche d'informations statistiques ;
- la réalisation d'enquêtes sur les pratiques documentaires des chercheurs en science économique. Ainsi, entre les mois de mai et juillet 2005, les membres de NEREUS ont réalisé une enquête auprès des économistes au sein de leurs universités respectives. Le but de cette étude était de découvrir les types d'information les plus importants pour eux, l'objectif étant la planification des nouveaux services utiles et la concentration des efforts sur les contenus qui s'avèrent pertinents et importants. Diverses questions relevaient de l'utilisation des working papers par les économistes, méthode de communication informelle importante en économie, et l'utilisation par les économistes des archives

ouvertes pour transmettre leurs travaux. Travailler sur ces questions devait aider les responsables à planifier le service *Economists Online* basé sur les répertoires institutionnels de chaque université membre. En plus des interviews, NEREUS a aussi mis en place en juin 2005 un sondage en ligne, avec l'utilisation de questions similaires à celles posées dans les interviews. Les résultats obtenus sont les suivants :

- les articles de journaux et articles scientifiques de référence constituent le type d'information le plus significatif en économie : ils sont considérés comme essentiels ou importants à 94% et comme la source première d'information à 57.2%.
- Les "working papers" constitue la seconde source d'information : 68% des interviewés la considèrent comme essentielle. Ils sont préférés en ligne pour la majorité, 63% des répondants ne les lisant qu'en version électronique et 82% affirmant qu'il peut exister des raisons valables pour vouloir consulter un "working paper" même après que l'article ait été publié car cette version peut comprendre plus de matériel et/ou une argumentation plus élaborée de la part de l'auteur.
- Les chapitres des livres et les communications à des conférences présentent la double caractéristique d'être très importants pour la majorité des personnes interrogées (89% d'entre elles disent que les premiers sont essentiels ou importants ; 78% disent que les seconds le sont également et à peu près la moitié les jugent difficiles, voire très difficiles, à trouver : 53% pour les chapitres de livres et 49% pour les communications à des conférences)
- Les données et les statistiques sont vues comme essentielles ou importantes par 83% des personnes interrogées (et considérés comme essentiels par 56%). En ce qui concerne les méthodes de recherche, les trois méthodes les plus utilisées sont : la consultation des sites Web d'un organisme qui produit des statistiques (74%) ; le suivi des citations trouvées dans des livres ou des articles (49%) ; les recherches dans Google ou autres moteurs de recherche sur Internet (47%).
- La publication dans une revue de référence continue à être la voie la plus importante pour disséminer la recherche des auteurs (88%) ; viennent ensuite les textes de conférences (77%). Placer un article sur un site personnel ou dans un répertoire institutionnel se situe à un même niveau, à hauteur de 59%.

Quelques commentaires utiles on été faits par les économistes sur l'importance des "working papers" dans le domaine de l'économie :

- Par rapport aux articles publiés, ils contiennent fréquemment des informations complémentaires (des appendices, des régressions)
- Le niveau de confiance dans un "working paper" reflète les jugements de confiance envers les auteurs.
- D'autres disent scruter les sites Web afin de découvrir les travaux d'auteurs dans des domaines spécifiques de recherche.
- D'autres encore envoient fréquemment un email à l'auteur pour obtenir une copie.

En ce qui concerne la recherche des statistiques :

- Nombreux sont les chercheurs qui prennent contact avec les offices de statistiques ;
- Certains disent trouver difficilement une vision d'ensemble des données disponibles : ils souhaiteraient disposer d'un outil général pour la recherche de statistiques ;
- Une bonne partie de l'information historique ne semble pas disponible en ligne ;
- Trouver qui vend les données n'est pas un problème, le problème c'est de trouver les fonds pour les acheter ;
- Il semble également difficile de trouver des données et des statistiques sur des thèmes spécifiques.

À propos de l'aide dont les chercheurs en économie ont besoin pour trouver de l'information :

- nombreux sont les chercheurs à souhaiter que plus de livres anciens soient numérisés et disponibles en ligne ;
- dans certains cas, une bibliothèque offrant un journal en ligne n'a pas souscrit au service complet et de fait, ne permet donc pas l'accès global aux archives des journaux quand bien même les outils de recherche sont disponibles. On croit généralement que seuls les exemplaires les plus récents sont utilisés, mais c'est loin d'être le cas.
- les chercheurs souhaiteraient une recherche intégrée sur les textes et les données, des filtres appropriés pour éviter le bruit documentaire, voire une entrée unique pour différents types d'information, ainsi qu'une recherche efficiente tant dans les répertoires et les archives ouvertes que sur le Web invisible.

Une nouvelle étude, le projet VERSIONS — *Versions of Eprints – a user Requirements Study and Investigation of the Need for Standards* — porte sur les différents états des textes scientifiques produits par les chercheurs[28]. Cette

étude pilotée par la London School of Economics est financée par le Joint Information Systems Committee (JISC)[29] dans le cadre du Digital Repositories Programme[30]. Un document de travail académique(working paper) évolue pendant son cycle de vie. Différents états co-existent fréquemment dans un format électronique disponible publiquement, en même temps que ceux publiés de façon formelle. Néanmoins, sans un commentaire spécifique, le panorama peut devenir obscur et il peut être difficile de découvrir la version définitive et de suivre le développement de l'idée.
VERSIONS se propose d'étudier les besoins et la pratique actuelle liée à l'utilisation des archives institutionnelles ouvertes et produira un kit d'outils qui servira de guide aux intéressés.
Le projet permettra de :

- clarifier la position des différents états des articles scientifiques en économie disponibles et les déposer dans les répertoires digitaux, avec l'objectif de créer de la confiance entre les utilisateurs académiques du contenu du répertoire ;
- produire un kit d'outils et de guides relatifs à la problématique des états à l'attention des auteurs, des chercheurs et des bibliothécaires en charge des répertoires numériques ;
- proposer un standard de fait.

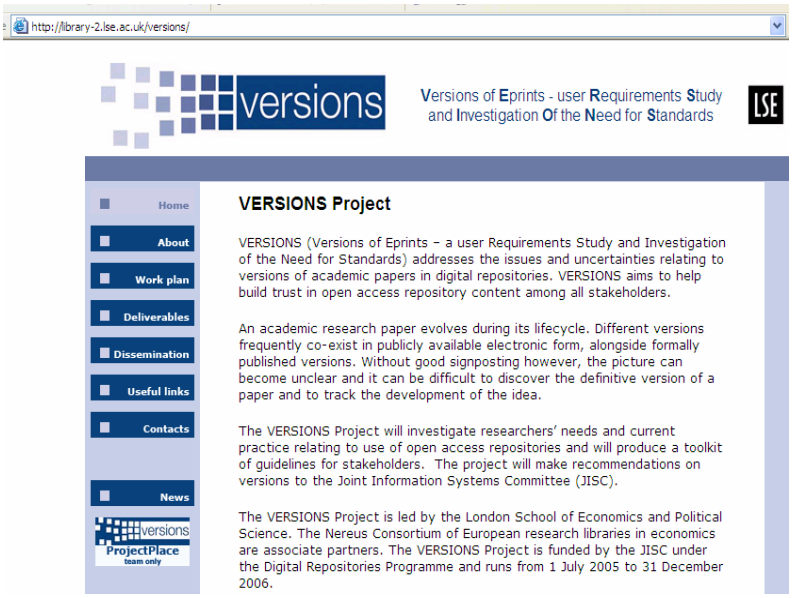

Fig. 3 : Page d'accueil du site Web du projet VERSIONS

Les objectifs spécifiques du projet incluront :

- des enquêtes sur la compréhension par les chercheurs des différents états de l'article dans le cycle de vie d'un papier académique ;
- des enquêtes sur les attitudes des chercheurs vis-à-vis de la sécurité de l'archivage et de la disponibilité en accès ouvert d'articles à différentes périodes de leur cycle de vie ;
- des enquêtes relatives aux répertoires existants utilisés par les chercheurs, aussi bien les répertoires institutionnels que les répertoires thématiques ;
- découvrir toutes les variations dans les demandes selon le rôle spécifique de l'intéressé (auteur, éditeur, chef de département, professeur) ;
- comprendre les pratiques actuelles des chercheurs académiques sur la préservation de leurs propres versions en tant qu'auteurs ;
- identifier les différences dans les attitudes et les pratiques liées aux versions au sein des répertoires institutionnels européens et spécifier les raisons de ces variations ;
- partager l'expérience obtenue par les membres du consortium NEREUS des bibliothèques économiques européennes dans le domaine des répertoires numériques ;
- établir un état de la littérature pertinente sur la problématique des versions ;
- partager l'information au sein de la communauté des répertoires digitaux financés par JISC, les communautés d'utilisateurs des softwares de répertoires (principalement Eprints et Dspace), les éditeurs à travers l'Association of Learned and Professional Society Publishers (ALPSP)[31] ainsi que les experts en métadonnées, à savoir UK Office for Library Networking (UKOLN)[32] et le Dublin Core Metadata Initiative[33] ;
- développer un guide des bonnes pratiques permettant d'identifier les différents états des papiers académiques électroniques ;
- proposer des guides normatifs ;
- produire des matériaux pour les auteurs académiques, sous la forme de boîte à outils et pages WEB, pour l'archivage de versions appropriées des articles scientifiques.

D'octobre à décembre 2006, les bibliothèques membres de NEREUS ont favorisé les interviews menées par les membres de l'équipe VERSIONS avec les chercheurs. Les résultats de celles-ci nous permettront de découvrir des attitudes et des demandes en relation avec les versions et ils seront utilisés dans le développement d'un sondage en ligne par questionnaire réalisé entre février et avril 2007. En même temps, une analyse des publications de près de 70 économistes ayant participé au projet pilote

d'*Economists Online*, sera réalisée sur la disponibilité du texte intégral afin d'identifier notamment les variations de la proportion des publications accessibles en texte intégral entre les institutions et émettre des conclusions lorsque cela est possible.

Et l'avenir ?

À la demande de la European Economic Association (EEA)[34], plusieurs études ont comparé la publication de la recherche en économie de 120 universités européennes avec les universités des États-Unis[35]. Ces études montrent que seulement deux institutions européennes étaient entrées dans le top 20 mondial. En dehors des universités, la recherche en économie en Europe se fait aussi à travers un grand nombre d'institutions de recherche indépendantes comme à la Deutsche Zentralbibliothek für Wirtschaftswissenschaften de Kiel[36] et des réseaux de recherche bien connus comme le Centre for Economic Policy Research (CEPR)[37] ou la Société Universitaire Européenne de Recherches Financières (SUERF)[38]. De plus, un nombre d'institutions gouvernementales et non gouvernementales, en particulier les banques centrales, ont une très forte expérience et bonne réputation dans la recherche. L'amélioration de l'usage et de l'accès à l'information constitue un point central de la politique d'information de la Commission Européenne. Les centres d'information sont dispersés à travers le continent et très fréquemment les efforts n'arrivent pas à se combiner compte tenu de l'absence d'un réseau adéquat de coopération[39]. Le Programme "eContentPlus" a pour but de faciliter l'accès au contenu numérique, son usage et son exploitation, en alliant qualité de contenu et métadonnées bien définies, et en renforçant la coopération entre les propriétaires[40].

Un des plus importants développements dans ce contexte est la prise de conscience de l'accès libre, qui permet l'accès sans intermédiaire à la source de la connaissance humaine approuvée par la communauté scientifique. Il met l'accent sur le fait que l'auteur de la recherche est le facteur clé dans le processus d'information. Durant la dernière décennie, des progrès importants ont été réalisés en vue de rendre disponibles les ressources d'information scientifique et académique sur les lieux du travail des chercheurs, des étudiants et d'autres usagers. Les résultats de la recherche sont de plus en plus disponibles sur le Net, à travers les publications de référence, les bases de données internationales, les site Web personnels, et de plus en plus par le biais de répertoires institutionnels. Ces répertoires sont encore basés sur des initiatives départementales, locales et nationales. L'information est dispersée et la procédure d'administration des données varie significativement entre les institutions. Il n'existe pas une approche commune aux métadonnées, au contrôle de qualité et aux politiques d'accès. Tous ces problèmes et limites diminuent l'utilisation globale de l'information disponible. Il manque une approche thématique européenne basée sur la coopération des institutions de pointe dans le domaine de telle façon que des standards puissent être fixés et la qualité de l'information garantie. Ce type de coopération et les résultats attendus auront un impact sur d'autres institutions européennes en la matière.

NEREUS propose d'étendre le projet *Economists Online* sous l'appellation NEREIDS dans le cadre du programme "eContent*plus*" de la Commission européenne. On constate en effet un manque d'intégration entre les répertoires institutionnels contenant l'information liée à la recherche des économistes européens, situation qui affecte négativement la visibilité, l'usage et l'accès à cette information pour les utilisateurs européens et extra-européens. Sur base du projet pilote à petite échelle de *Economists Online*, les membres du consortium NEREUS, les uns classés parmi les 20 meilleures institutions académiques d'économie, les autres situés à l'intérieur d'importants instituts européens en recherche économique, proposent la création d'un réseau qui permettrait l'accès ouvert à l'information économique basée sur les répertoires institutionnels des membres dans une approche thématique internationale qui fixerait les standards et garantirait la qualité de l'information et fournirait comme résultat un modèle qui puisse être suivi par d'autres. Le projet établira un portail multilingue qui disposera de notices et de ses métadonnées ainsi que les liens vers les résultats de recherche de 500 chercheurs renommés des institutions partenaires, et fournira des services appropriés à la communauté des utilisateurs, depuis les étudiants et les chercheurs jusqu'aux politiques tant dans le secteur public que privé, en montrant d'une façon homogène les collections actuelles relativement peu connectées des principales institutions en vue de créer une masse critique et une économie d'échelle en la matière.

Jacques Hellemans
Université libre de Bruxelles
Bibliothèque électronique économique
Avenue Franklin D. Roosevelt, 50
CP 181
1050 Bruxelles
jhellema@ulb.ac.be

31 juillet 2007

Notes

1 NEREUS — Networked Economics Resources for European Scholars : <http://www.nereus4economics.info/>

2 DECOMATE I — DElivery of COpyright MATerials in Electronic form : <http://lib.ua.ac.be/MAN/T01/t33.html> (consulté le 31 juillet 2007)

3 DECOMATE II — Developing the European digital library for Economics : <http://www.bib.uab.es/decomate2> (consulté le 31 juillet 2007)

4 BAILHACHE, Nathalie (Institut Universitaire Européen) . *Decomate II : Une expérience européenne de bibliothèque digitale en sciences économiques.* 30e Congrès de l'Association des Directeurs de Bibliothèque universitaire (ADBU), Marne-la-Vallée, 15 Septembre 2000. <http://www.adbu.fr/actes_et_je/je2000/DECOMATE.ppt >(consulté le 31 juillet 2007)

5 D'autres bibliothèques ont rejoint ce premier noyau : University College London, Oxford et Warwick au Royaume-Uni ; Rotterdam et Maastricht aux Pays-Bas, la Katholieke Universiteit Leuven en Belgique ; University College Dublin en Irlande, Vienna University of Economics and Business Administration en Autriche ; Carlos III de Madrid en Espagne ; Sciences Po-Paris, Université Paris-Dauphine, Université Toulouse 1 Sciences sociales en France ; Charles University CERGE de la République tchèque ; Université des Sciences économiques et sociales de Genève en Suisse… et la Monash University en Australie

6 CHANIER, Thierry . *Archives ouvertes et publication scientifique : comment mettre en place l'accès libre aux résultats de la recherche ?* Paris : Harmattan, 2004, 186 p. // ANDRÉ, Francis . *Libre accès aux savoirs : Open Access to Knowledge*. Paris : Futuribles, 2005, 72 p. (Perspectives) // AUBRY, Christine ; JANIK, Joanna . *Les Archives Ouvertes : enjeux et pratiques. Guide à l'usage des professionnels de l'information*. Paris : ADBS, 2005, 332 p. (Sciences et techniques de l'information)

7 Economists online : <http://www.nereus4economics.info/economistsonline.html> (consulté le 31 juillet 2007)

8 Initiative de Budapest pour l'Accès Ouvert (février 2002) : <http://www.soros.org/openaccess/fr/index.shtml> (consulté le 31 juillet 2007)

9 Bethesda Statement on Open Access Publishing (avril 2003) : <http://www.earlham.edu/%7Epeters/fos/bethesda.htm> (consulté le 31 juillet 2007)

10 Berlin Declaration on Open Access to Knowledge in the Sciences and Humanities (octobre 2003): <http://www.zim.mpg.de/openaccess-berlin/berlindeclaration.html> (consulté le 31 juillet 2007)

11 INIST - *Le Libre accès aux résultats de la recherche.* novembre 2004: <http://www.inist.fr/openaccess/IMG/pdf/ETUDE.pdf> (consulté le 31 juillet 2007)

12 Liste des chercheurs de chaque institution : <http://www.nereus4economics.info/SUscholars.html> (consulté le 31 juillet 2007)

13 RoMEO - Rights MEtadata for Open archiving : <http://www.lboro.ac.uk/departments/ls/disresearch/romeo/> (consulté le 31 juillet 2007)

14 SHERPA - Publisher copyright policies & self-archiving : <http://www.sherpa.ac.uk/index.html> (consulté le 31 juillet 2007)

15 DSpace : <http://www.dspace.org/> (consulté le 31 juillet 2007)

16 EPrint : <http://www.eprints.org/> (consulté le 31 juillet 2007)

17 LIe dépôt le plus connu, arXiv, est un dépôt de travaux de physique fondé en 1991, il enregistre en moyenne 15000 connections par jour et compte plus de 300000 documents

18 Centre pour la Communication Scientifique Directe : <http://ccsd.cnrs.fr/> (consulté le 31 juillet 2007)

19 Archive électronique de l'Institut Jean Nicod : < http://jeannicod.ccsd.cnrs.fr/> (consulté le 31 juillet 2007)

20 Serveur de thèses multidisciplinaire : <http://tel.ccsd.cnrs.fr/> (consulté le 31 juillet 2007)

21 Hyper Article en Ligne : <http://hal.ccsd.cnrs.fr/> (consulté le 31 juillet 2007)

22 HEIDEN, Serge ; MOUNIER, Pierre. *Mise en place d'un serveur d'auto-archivage Eprints à l'ENS Lettres et Sciences Humaines : présentation.* 8 avril 2003 : < http://eprints.ens-lsh.fr/eprints.pdf> (consulté le 31 juillet 2007)

23 BROEKMAN, Richard. *Oude wijn in nieuwe zakken. Het aanbieden van full-text in Wetenschappelijke Output*, août 2004 : <http://drcwww.uvt.nl/~broekman/OudeWijn.pdf> (consulté le 31 juillet 2007)

24 RePEc — Research Papers in Economics : < http://www.repec.org/> (consulté le 31 juillet 2007)

25 ECONIS — Economics Information System. Online catalogue of the German National Library of Economics : <http://www.econis.eu/> (consulté le 31 juillet 2007)

26 The Open Archives Initiative Protocol for Metadata Harvesting : <http://www.openarchives.org/OAI/openarchivesprotocol.html> (consulté le 31 juillet 2007)

27 NAWROCKI, François (Ministère de la culture et de la communication. Direction du livre et de la lecture. Bureau des politiques documentaires). *Le Protocole OAI et ses usages en bibliothèque.* 15 février 2005 : <http://www.culture.gouv.fr/culture/dll/OAI-PMH.htm> (consulté le 31 juillet 2007)

28 VERSIONS — Versions of Eprints : a user Requirements Study and Investigation of the Need for Standards : <http://library-2.lse.ac.uk/versions/> (consulté le 31 juillet 2007)

29 The Joint Information Systems Committee : <http://www.jisc.ac.uk/> (consulté le 31 juillet 2007)

30 JISC Digital Repositories Programme : <http://www.jisc.ac.uk/index.cfm?name=programme_digital_repositories> (consulté le 31 juillet 2007)

31 Association of Learned and Professional Society Publishers (ALPSP) : **<**http://www.alpsp.org/ngen_public/**>** (consulté le 31 juillet 2007)

32 UK Office for Library Networking (UKOLN) : < http://www.ukoln.ac.uk/> (consulté le 31 juillet 2007)

33 Dublin Core Metadata Initiative : <http://www.dublincore.org/> (consulté le 31 juillet 2007)

34 European Economic Association : <http://www.eeassoc.org/> (consulté le 31 juillet 2007)

35 COMBES, Pierre-Phillipe ; LINNEMER, Laurent. Where are the Economists who Publish? Publication Concentration and Stock Rankings in Europe ; COUPÉ,Tom. Revealed Performances: Worldwide Rankings of Economists and Economics Departments, 1990-2000. *;* KALAITZIDAKIS, Pantelis ; MAMUNEAS, Theofanis ; STENGOS, Thanasis. Rankings of Academic Journals and Institutions in Economics*.* in *Journal of the European Economic Association*, 1, (2003)

36 Deutsche Zentralbibliothek für Wirtschaftswissenschaften : <http://www.zbw-kiel.de/> (consulté le 31 juillet 2007)

37 Centre for Economic Policy Research : <http://www.cepr.org/> (consulté le 31 juillet 2007)

38 Societé Universitaire Européenne de Recherches Financières : <http://www.suerf.org/> (consulté le 31 juillet 2007)

39 <http://europa.eu.int/comm/research/era/> (consulté le 31 juillet 2007)

40 eContentplus programme : <http://europa.eu.int/information_society/activities/econtentplus/programme/> (consulté le 31 juillet 2007)

ARCHIVAGE PARTAGÉ DES PÉRIODIQUES
Description de l'expérience menée en Communauté française de Belgique

Nicolas Fairon
Chercheur,Université de Liège
Tristan Alleman
Bibliothécaire, Faculté Polytechnique de Mons
Roxane Coppin
Bibliothécaire, Université Catholique de Louvain
Stéphanie Davister
Bibliothécaire, Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux
Thibaut Delbushaye
Bibliothécaire, Facultés Universitaires Catholiques de Mons
Alliette Leleux
Bibliothécaire, Facultés universitaires Saint-Louis à Bruxelles
Michel Maas
Conservateur, Université de Liège
Sylviane Polchet
Bibliothécaire, Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix-Namur
Isabelle Vanden Eynde
Bibliothécaire, Université de Mons-Hainaut
Christine Colaux
Bibliothécaire, Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix-Namur
Luc Verdebout
Bibliothécaire, Université Libre de Bruxelles
Françoise Pasleau
Conservateur, Université de Liège

▪ Au cours des 10 dernières années, les collaborations se sont multipliées entre les bibliothèques universitaires de la Communauté française de Belgique confrontées aux mêmes contraintes économiques et de gestion de leur patrimoine. Le présent article décrit le cadre légal et les procédures mises en place, permettant d'envisager de façon collective la conservation des périodiques imprimés. Un bilan partiel est dressé au terme des deux premières années d'activité du groupe de travail chargé du projet. Il s'accompagne d'un rapide survol de quelques expériences similaires décrites dans la littérature.

▪ De samenwerkingsvormen tussen de universiteitsbibliotheken van de Franse Gemeenschap in België zijn de laatste tien jaar verveelvoudigd onder druk van economische beperkingen en de problemen rond collectiebeheer. In dit artikel wordt het wettelijk kader geschetst en de procedures die werden ontwikkeld om een collectief bewaarbeleid van de gedrukte tijdschriften mogelijk te maken. Na twee jaar maakt de projectgroep die belast is met dit project een tussentijdse balans op. Er wordt een summier overzicht gegeven van gelijkaardige samenwerkingsvormen in de literatuur.

Le groupe de travail GT-CPP (*Groupe de Travail interuniversitaire pour la Conservation Partagée des Périodiques* entre les universités francophones de Belgique, créé en 2003 à l'initiative de la 'Commission Bibliothèques' du CIUF[1]), a été chargé de structurer la collaboration interuniversitaire en matière de conservation partagée des périodiques publiés sur support papier. Il est constitué de responsables de collections de chacune des universités et facultés universitaires du CIUF, à savoir la Faculté polytechnique de Mons (FPMs), la Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux (FUSAGx), les Facultés universitaires catholiques de Mons (FUCaM), les Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur (FUNDP), les Facultés universitaires Saint-Louis à Bruxelles (FUSL), l'Université catholique de Louvain (UCL), l'Université libre de Bruxelles (ULB), l'Université de Liège (Ulg) et l'Université de Mons-Hainaut (UMH).

Ce projet est né dans un contexte commun à la plupart des bibliothèques académiques. Celles-ci

doivent faire face au volume grandissant des publications et à l'inflation du coût de la documentation scientifique, laquelle reste difficilement contrôlable malgré toutes les initiatives lancées en faveur du libre accès à l'information (*Open Archives initiatives*)[2,3].

La gestion des collections de périodiques sur support papier mobilise d'importants moyens financiers, logistiques et humains. L'extension des locaux adaptés à la conservation des documents entraîne, elle aussi, des frais importants dans chaque université. Dans le même temps, les ressources électroniques se multiplient, autorisant l'accès direct aux documents, sans contrainte de lieu ni de temps. Les nouvelles technologies de communication, largement utilisées et partagées, facilitent les échanges. Dans certains cas, l'existence d'archives électroniques libère les bibliothèques de l'obligation de maintenir des collections identiques en parallèle sur différents sites. Ces évolutions technologiques ouvrent donc de nouvelles perspectives, facilitent les collaborations et permettent d'envisager des solutions globales à la problématique de l'archivage des périodiques imprimés.

La coopération entre les bibliothèques universitaires francophones est une réalité déjà ancienne. De nombreux projets ont été mis sur pied par la "Commission Bibliothèques" du CIUF[4], par exemple en matière de droits d'auteurs (Commission Reprobel) ou de mobilité des étudiants et des chercheurs (uniformisation des droits d'accès), ou encore par le biais de la BICfB (*Bibliothèque interuniversitaire de la Communauté française de Belgique)*, asbl créée sous l'égide du Conseil des Recteurs des Universités francophones de Belgique et subsidiée par le gouvernement de la Communauté française de Belgique qui coordonne le développement des ressources électroniques en Communauté française de Belgique (CfB). Au plan fédéral, les bibliothèques se sont aussi engagées, de longue date, dans le maintien de catalogues collectifs de monographies (Catalogue Collectif de Belgique) et de périodiques scientifiques (Antilope) ou encore dans l'organisation du prêt via un module électronique de commandes de livres et d'articles scientifiques (Impala).

Plus récemment, la conservation partagée des périodiques est apparue comme une nécessité, de même que la mise en place de politiques cohérentes en matière d'achats documentaires. Les coûts élevés des abonnements et la richesse éditoriale ont contraint les établissements à des politiques d'acquisitions sélectives. C'est ainsi que les travaux de la BICfB ont abouti, dès 2001, à la signature des premiers consortiums à l'échelle de la Belgique francophone, donnant accès aux portails d'éditeurs tels que Blackwell, Elsevier ou Springer, ou encore à des bases de données bibliographiques telles que CAB Abstracts, Econlit, Inspec, Medline, PsycINFO ou SciFinder, pour ne citer que celles-là. Dans le même ordre d'idée, la BICfB s'intéresse à la création de répertoires institutionnels, donnant accès aux versions électroniques des thèses et mémoires.

La conservation des périodiques imprimés, quant à elle, se heurte à des difficultés matérielles et à des exigences de préservation liées à la fragilité du support. Les objectifs assignés au GT-CPP sont donc d'ordre technique - réaliser un gain d'espace tout en évitant les éliminations sauvages - autant que scientifique - élaborer un *corpus de titres* à conserver impérativement.

Le présent article décrit la collaboration et les moyens mis en œuvre pour garantir la pérennité et l'accessibilité du patrimoine documentaire des neuf universités de la CfB. Il présente une synthèse des résultats accumulés au terme des trois premières années d'activité (avril 2003 - décembre 2005), ainsi qu'une brève comparaison de quelques solutions alternatives développées dans d'autres pays, actualisant la compréhension d'une problématique aussi ancienne que les bibliothèques elles-mêmes.

Méthodes de travail

Objectifs spécifiques

La première réunion du GT-CPP a rapidement révélé des situations locales fort variables quant à la numérisation des ressources et la gestion des archives. Il convenait donc, en priorité, de dégager une politique commune et de mettre en place une stratégie qui réponde aux attentes et exigences des différentes institutions. Pour parvenir au partage souhaité, il était impératif de créer des conditions de travail favorables, un climat de confiance et de nouvelles habitudes de gestion locale. L'archivage partagé impliquant des transferts de périodiques et de leurs titres de propriété, une convention a été rédigée au préalable, régissant les échanges, le statut des futures collections et les responsabilités des différents partenaires en matière de conservation et de valorisation du patrimoine commun.

Convention et règlement d'ordre intérieur

Cette convention, assortie d'un règlement d'ordre intérieur (R.O.I.), a été soumise en septembre 2004 à la signature des recteurs des institutions participantes. Son objectif est d'officialiser la constitution de collections de référence, par la mise en commun de périodiques acquis isolément par les différents partenaires. Les institutions donneuses s'engagent à céder toute partie nécessaire à la constitution de ces collections. Les institutions d'accueil deviennent pleinement propriétaires des collections qu'elles hébergent. Elles s'engagent à fournir et à maintenir des conditions optimales de conservation, à permettre et à organiser l'accès aux documents, et à garantir un service de prêt interbibliothèque efficace et performant. Ces engagements portent sur une période de dix ans, au terme de laquelle la situation de chaque collection sera réévaluée.

Le R.O.I. annexé à la convention sert de guide pour les prises de décision. Pour chaque titre concerné, deux collections de référence sont constituées, aussi complètes que possible : la première est destinée à la consultation, et la seconde prioritairement à la conservation. Pour chaque titre, chaque institution peut, sur base volontaire, se déclarer institution donneuse ou institution d'accueil, les autres universités restant libres de maintenir localement les collections de leur choix. Lors des désherbages locaux, les partenaires veillent à ne pas éliminer sans concertation préalable des titres uniques en CfB.

Choix des titres

Le projet a d'emblée été limité à certains types de publications, à savoir les bibliographies, les périodiques scientifiques et les documents officiels belges et européens. L'examen des quotidiens et des revues d'information générale a été reporté à une phase ultérieure. Face à l'ampleur de la tâche, le pragmatisme était de mise. Il a donc été décidé, à l'unanimité, de donner la priorité aux revues d'abstracts et aux bibliographies. Leur remplacement par des bases de données en ligne ne justifie plus d'occuper d'importants espaces de rangement sur plusieurs sites. L'intérêt de conserver des documents imprimés reste toutefois indéniable pour les années non couvertes par les bases de données et n'autorise pas l'élimination pure et simple du périodique.

Une fois ces principes bien établis, chaque participant a relevé, dans sa propre institution, les titres d'un certain nombre de revues d'abstracts susceptibles d'être éliminées. La tâche fut aisée pour certains, beaucoup plus ardue pour d'autres, lorsque les bibliothèques sont installées sur plusieurs sites et qu'il convient de consulter différentes instances. Les différentes propositions ont été centralisées, et les titres soumis par au moins quatre institutions ont été retenus pour constituer une liste prioritaire de désherbage.

Base de données centrale

Cette collaboration n'aurait pas été possible sans la mise au point d'un outil permettant de travailler en réseau et de collationner les informations nécessaires aux prises de décision. En 2004, une base de données relationnelle, accessible par un site Web dynamique, a été créée. Identifiant l'utilisateur tout au long des procédures d'encodage, elle restreint les insertions et modifications aux seules collections dont il a la charge. L'encodage des données s'accompagne d'une analyse sémantique du titre de la revue afin d'éviter toute redondance, y compris si le titre est mal orthographié. Les collections y sont traitées par fragment, pour tenir compte de leur manque d'homogénéité en termes de localisation, de reliure et d'état de conservation. Le suivi des transferts est également possible et tient compte du comblement croisé des lacunes. Outre les fonctions d'encodage, l'interface d'utilisation permet de produire des états de collection complets et de visualiser les données contenues dans les diverses tables (utilisateurs, titres, collections, lacunes, etc.). La base de données centralise tous les critères décisionnels, ainsi que les autres données qui permettront d'évaluer a posteriori l'impact réel des mesures prises par le groupe de travail (importance et coût des transferts, économie d'espace).

Réunions de travail

Les réunions de travail trimestrielles sont consacrées à la constitution de collections de référence. L'utilisation de la base de données centrale permet de comparer les états de collection sur les différents sites, de repérer les lacunes éventuelles et d'identifier les fragments à assembler pour constituer des ensembles, les plus complets possible. La désignation des institutions d'accueil se fait sur base volontaire, en tenant compte de divers critères : disponibilité et état des locaux, possibilité d'échanges, préférences locales en matière de gestion et minimisation des transports, pour lesquels le GT-CPP ne dispose d'aucun support logistique et financier.

Chaque bibliothèque assume ensuite

l'organisation et le suivi des échanges, la mise à jour, après transfert, des catalogues institutionnels et le marquage des collections de référence par un étiquetage approprié, signalant leur statut particulier et leur appartenance à un patrimoine interuniversitaire.

Résultats

Inventaire des collections de référence

Un premier bilan, dressé au terme de l'année 2005, porte sur l'encodage de plus de 400 titres dans la base de données centrale et sur l'analyse détaillée de 114 d'entre eux, dont 19 ont fait l'objet d'une décision immédiate d'élimination en raison de leur manque total d'intérêt. Des collections de référence ont été constituées pour les 95 périodiques restants, parmi lesquels 59 revues d'abstracts. L'objectif principal étant de libérer des espaces de rangement, le GT-CPP n'a pas cherché à se procurer à l'extérieur les fragments manquants. Le partage équilibré des collections entre les différentes institutions n'a jamais été un but en soi, mais on peut constater, a posteriori, que les charges de conservation ont été également réparties entre les différents partenaires (*Tab. 1*). Le fait que certaines universités soient peu ou pas représentées au sein des institutions d'accueil tient uniquement à la nature des titres traités.

Tab. 1 : Décompte des collections de références hébergées par institution

Institution d'accueil	Titres hébergés
FPMs	12
FUCAM	0
FUNDP	27
FUSAGx	0
FUSL	1
UCL	32
ULB	25
ULg	22
UMH	7

Cas des périodiques scientifiques

Pour les revues d'abstracts, dont l'intérêt est limité, il a été décidé de ne maintenir qu'une seule collection, dite *de conservation*. Par contre, le GT-CPP est parvenu à rassembler deux collections parallèles pour 26 des périodiques scientifiques, sur les 36 collections analysées. Dans 10 autres cas, la pauvreté des possessions était telle que seule l'option de conservation a pu être envisagée. Une difficulté est apparue concernant les titres très intéressants auxquels plusieurs institutions ont été abonnées pendant de nombreuses années; comme, par exemple, le JAMA (The Journal of the American Medical Association - ISSN 0098-7484), dont les abonnements sont toujours en cours. Il est apparu très vite qu'aucune des bibliothèques concernées ne souhaitait se dessaisir de ses collections. Pour contourner cette difficulté, le groupe de travail a décidé de constituer des *collections mosaïques* : dans ce cas, les différents fragments désignés pour faire partie des collections de référence restent dans leur institution d'origine. Ils doivent toutefois être identifiés comme faisant partie d'une collection de référence, être traités comme tels et soumis aux mêmes conditions de préservation et d'accès.

Impact sur les espaces de rangement

Des relevés métriques ont été réalisés pour chacun des 114 titres ayant fait l'objet d'une première décision d'archivage partagé (Tab. 2). Ils indiquent que le GT-CPP est parvenu à constituer des collections de référence sans avoir à déplacer de trop grandes quantités de documents d'une institution à l'autre. Ils permettent surtout d'évaluer l'impact des décisions prises et de vérifier que ces mesures ont bien conduit aux économies d'espace escomptées. Les gains potentiels ont été calculés pour chaque université, déduction faite des fragments reçus en dons. Bien entendu, la libération de rayonnages, voire de locaux, ne sera effective qu'à la condition d'éliminer localement les exemplaires surnuméraires. Ceci implique que les décisions prises par le GT-CPP soient largement diffusées et que les relais locaux fonctionnent bien.

Approches alternatives : exemples tirés de la littérature internationale

Si les problèmes d'archivage ont été envisagés dès les années soixante aux USA, puis un peu partout en Europe, cette question reste suffisamment d'actualité pour qu'une conférence internationale lui ait été consacrée en 2004, organisée par la *Finnish National Repository Library*, avec le support de l'IFLA[5]. Un numéro spécial de *Library Management* a aussi été entièrement dédié à ce thème[6]. Divers dossiers et rapports sont publiés sur le Web[7,8,9], dont certains dépassent la simple description d'expériences locales pour essayer de construire

des modèles d'organisation et de gestion[10]. Nous renvoyons donc le lecteur intéressé à cette bibliographie. Aux autres, nous proposons un survol des différentes formules qui ont déjà été expérimentées.

Tab. 2 : Évaluation des gains d'espace par institution

Université	Fragments reçus en don (m)	Désherbage (m)	Bilan (m)
FPMs	+1	-174	-173
FUNDP	+1	-37	-36
FUSAGx	0	-119	-119
FUSL	0	-19	-19
UCL	+5	-193	-188
ULB	+1	-264	-263
ULg	+3	-149	-146
UMH	+13	-137	-124

L'intérêt pour les politiques d'archivage est lié à l'importance que revêtent les périodiques pour de larges publics, aux difficultés matérielles de conservation (encombrement, fragilité du papier), aux dépenses qui croissent en même temps que la richesse éditoriale, au coût et à la lourdeur des méthodes alternatives (microfilms, numérisation) et au manque de solutions satisfaisantes en matière d'archivage électronique.

La mission n'a rien d'obsolète et garde tout son sens, même à l'ère du numérique. En effet, il convient de maintenir l'accès à ces périodiques qui appartiennent au patrimoine des universités, mais qui ne seront sans doute jamais numérisés car trop peu consultés. Il en va de même pour les archives institutionnelles et toutes les productions académiques destinées à supporter les enseignements. Certains commentateurs invoquent aussi les menaces qui, dans le monde digital, pèsent sur le *peer-reviewing* [11].

Les objectifs sont toujours les mêmes : gagner de la place, éviter les éliminations sauvages, veiller à la qualité des catalogues collectifs et profiter des services électroniques de prêt et de circulation des documents pour compenser la disparition de multiples points d'accès physique aux collections. Plus récemment, certains projets envisagent même de rendre gratuit l'accès à toute la documentation concernée[12].

Concrètement, les problèmes à résoudre sont nombreux : définir une politique de sélection des périodiques, puis de traitement des doubles; évaluer les besoins présents et futurs; régler les questions juridiques et échanger les titres de propriété; partager les services d'intendance et les frais de maintenance; encourager la participation des membres; coordonner les activités; assurer le suivi des décisions prises.

L'ampleur des collaborations est variable. Toutes les expériences auxquelles nous faisons ici référence dépassent le niveau institutionnel (exemple du *Harvard Depository;* centre de stockage et de dissémination, propriété de l'Université de Harvard qui en assure le fonctionnement)[13] et se situent à des niveaux interuniversitaires, régionaux ou nationaux, impliquant de nombreux établissements, généralement placés sous différentes tutelles.

Parfois, le projet d'archivage est précédé d'une étude de faisabilité limitée dans le temps, six mois pour le projet CASS (Collaborative Academic Library Store for Scotland, by the Scottish Confederation of University & Research Libraries), qui s'accompagne d'un plan d'affaires (*business plan*) et d'un plan financier[7]. Dans l'exemple du CASS, le projet est maintenant entré dans une deuxième phase, avec la mise en test d'une bibliothèque pilote[14].

L'impact financier peut devenir énorme si des infrastructures existantes sont dédiées au stockage comme le CARM Center (Caval for Archival and Research Materials) centre de stockage géré par la société commerciale CAVAL en Australie[8] ou si la construction de nouveaux bâtiments est envisagée. C'est le cas à la *National Library of Norway*, où le stockage et le retrait des documents sont en voie de complète automatisation[15]

L'ampleur de certains projets impose de rechercher des sources extérieures de financement, soit en sollicitant l'attribution de subsides par des organismes publics (*The National Repository Library,* financée par l'État finlandais)[16,17] ou privés (soutien de l'étude CASS par le *Carnegie Trust,* Organisation philanthropique créée par A. Carnegie au début

du XXe siècle et qui créa, entre autres, 2500 bibliothèques), soit en s'associant à des sociétés commerciales comme *CAVAL Collaborative Solutions, une société commerciale au service des musées, galeries et archives d'Australie et de Nouvelle Zélande*[18]. Parfois, les membres participent directement au financement en payant une inscription annuelle, calculée en fonction des situations financières et des responsabilités individuelles (Projet CASS)[7].

Il ressort du rapide survol des politiques de conservation que deux attitudes prévalent. Les pays anglo-saxons[8,19] et nordiques[15,16,17,,20] semblent privilégier la centralisation des archives dans des entrepôts nationaux; ils mobilisent les ressources humaines et financières nécessaires aux études de projet et à la création d'infrastructures adaptées. Ailleurs en Europe, des formules hybrides sont envisagées pour tenter de s'adapter aux situations locales.

Le partage des ressources entre bibliothèques d'une même institution *(stockage institutionnel)* est le plus répandu. Il peut en partie s'expliquer par la crainte des universités de perdre leur spécificité et la richesse de leurs collections, et de nuire ainsi à leur réputation d'excellence dans certains domaines : pour certaines, en effet, la taille d'une collection est un critère de qualité essentiel. Elles redoutent aussi une baisse de qualité du service aux usagers. La formule du *stockage coopératif* implique de partager des aires de stockage, mais sans concertation pour définir ce qui mérite d'être conservé. Par contre, les institutions qui optent pour le partage de l'espace et des collections *(stockage collaboratif)* discutent de ce qui doit être préservé et définissent une politique en matière de traitement des doubles, de possession et d'accès aux collections. Cette dernière formule a l'avantage du faible coût, mais présente le risque d'un arrêt à terme de la collaboration, suite au désengagement d'un ou plusieurs partenaires.

L'absence d'un modèle démontrant les avantages économiques de la conservation partagée incite certains à se focaliser sur des projets de numérisation. Celle-ci permet, grâce à Internet, de multiplier l'accès à l'information, et d'aucuns prévoient de ce fait la fin prochaine du document imprimé. Dans l'immédiat, la numérisation partagée devrait plutôt être considérée comme complémentaire à la conservation partagée, car il est probable que les contraintes budgétaires empêcheront de tout numériser[8,21].

La formule adoptée en CfB relève donc du stockage collaboratif. Elle présente de nombreuses similitudes avec le modèle néerlandais, à la différence près que la politique de collaboration de nos voisins ne concerne que des collections complètes et reliées[22].

Bilan

Deux ans et demi après sa création, le GT-CPP peut dresser un bilan positif de ses activités. Il s'est doté d'un cadre légal de fonctionnement et d'une méthodologie d'analyse et d'évaluation. Il a développé des outils électroniques spécifiques indispensables au travail en réseau et a analysé une centaine de titres.

Le GT-CPP a cherché à éviter l'écueil des lourdes analyses préalables qui consisteraient à dresser des cartes régionales d'acquisition, de conservation et de diffusion des documents, à pointer les titres manquants ou à se répartir les acquisitions. Toutes ces décisions sont l'expression d'une volonté commune d'efficacité.

Plusieurs éléments ont eu un rôle positif :

- le nombre limité de participants;
- les technologies et habitudes existantes en matière de prêt;
- l'expérience du travail collaboratif, notamment en matière d'acquisitions partagées;
- le statut des institutions participantes, qui a permis de réduire les contraintes juridiques réglementant les transferts et les dons (ce qui ne serait pas nécessairement le cas entre établissements dépendant de tutelles différentes).

L'évaluation des gains d'espace dans chaque institution ne donne qu'une vision partielle du projet en termes de rapport coût/efficacité. En effet, si le GT-CPP ne mobilise, en théorie, qu'un seul représentant par institution, la charge de travail, en temps réel, n'est pas du tout négligeable. Nous estimons qu'elle peut varier de 0,1 à 0,3 ETP (Equivalent Temps Plein) par institution, en fonction des implantations, des disciplines scientifiques et de l'état d'avancement du projet. Le développement de la banque de données et la résolution de problèmes inattendus ont demandé un investissement considérable. Cette estimation globale tient aussi compte du travail de secrétariat, de coordination et de synthèse des activités du groupe.

Dans l'immédiat, le GT-CPP a décidé de poursuivre l'examen des revues d'abstracts, pour lesquelles il est aisé d'aboutir à un consensus. L'analyse d'une trentaine de revues scientifiques a montré que leur intérêt reste stable sur de

longues périodes, y compris dans les domaines techniques et médicaux, où l'information a pourtant la réputation de vieillir rapidement. Les bibliothèques hésitent donc à se dessaisir de collections acquises à grands frais pendant des décennies et représentant un patrimoine fréquemment exploité par les lecteurs. À plusieurs reprises, le GT-CPP a été amené à opter pour l'alternative insatisfaisante des collections de référence 'mosaïques', d'autant plus qu'il n'a pas de compétence universelle lui permettant de juger à coup sûr de l'intérêt scientifique d'une publication.

Nous terminons en soulignant la qualité des relations humaines à l'intérieur du groupe de travail. Cette valeur, non matérielle et difficilement quantifiable, constitue cependant un avantage essentiel pour la suite du projet et la mise en œuvre d'autres collaborations interuniversitaires.

Nicolas Fairon
Michel Maas
Françoise Pasleau
Université de Liège - Bibliothèque des Sciences de la vie
Avenue de l'Hôpital, 13
4000 Liège 1
Nicolas.Fairon@ulg.ac.be
mmaas@ulg.ac.be
F.Pasleau@ulg.ac.be

Tristan Alleman
Faculté Polytechnique de Mons - Bibliothèque Universitaire Centralisée
Rue de Houdain, 9
7000 Mons
tristan.alleman@fpms.ac.be

Roxane Coppin
Université Catholique de Louvain - Collège Érasme
Place Cardinal Mercier, 31
1348 Louvain-la-Neuve
coppin@bgsh.ucl.ac.be

Stéphanie Davister
Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux - Bibliothèque FUSAGx
Passage des Déportés, 2
5030 Gembloux
davister.s@fsagx.ac.be

Thibaut Delbushaye
Facultés Universitaires Catholiques de Mons - Bibliothèque
Chaussée de Binche, 151
7000 Mons
thibaut.delbushaye@fucam.ac.be

Alliette Leleux
Facultés universitaires Saint-Louis
Boulevard du Jardin botanique, 43
1000 Bruxelles
leleux@fusl.ac.be

Sylviane Polchet
Christine Colaux
Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix - Bibliothèque Universitaire Moretus Plantin
Rue Grandgagnage, 19
5000 Namur
sylviane.polchet@fundp.ac.be
christine.vandevorst@fundp.ac.be

Isabelle Vanden Eynde
Université de Mons-Hainaut - Bibliothèque des Sciences Humaines
Place Warocque, 17
7000 Mons
Isabelle.VandenEynde@umh.ac.be

Luc Verdebout
Université Libre de Bruxelles - Bibliothèque des Sciences Humaines
Avenue F. Roosevelt 50
1050 Bruxelles
lverdebo@ulb.ac.be

28 février 2007.

Bibliographie

1 CIUF (Conseil Interuniversitaire de la Communauté française de Belgique <http://www.cfwb.be/ciuf/index.htm> (consulté le 20 février 2007).

2 Needelman, Mark. The Open Archives Initiative. *Serials Review*, 2002, Vol. 28, n° 2, pp. 156-158.

3 Castiaux, Annick. Le coût de l'accès aux connaissances scientifiques : la solution du libre accès. *Cahiers de la Documentation*, 2005, n° 4, pp. 23-27.

4 CIUF. Missions de la Commission Bibliothèques du CIUF. <http://www.cfwb.be/ciuf/bibliotheques/bib_missions.html> (consulté le 20 février 2007).

5 *Preserving and maintaining availability : the role of repository libraries.* 2nd International Conference on Repository Libraries, Kuopio 2004. <http://www.nrl.fi/kuopio2/conference.htm> (consulté le 20 février 2007).

6 *Library Management*, 2005, Vol. 26, n° 1, pp. 7-105.

7 *A Collaborative Academic library Store for Scotland.* Final report of the CASS Project <http://scurl.ac.uk/projects/cass/documents/documents.html> (consulté le 20 février 2007).

8 O'Connor, Steve; Wells, Andrew; Collier, Mell. *A study of collaborative storage of library.* Report for the Higher Education / British Library Task Force <www.bl.uk/about/cooperation/pdf/blhe-colstor.pdf> (consulté le 20 février 2007).

9 *Optimising storage and access in UK research libraries.* A study for CURL and the British Library. September 2005 < http://www.curl.ac.uk/about/documents/CURL_BLStorageReportFinal-endSept2005.pdf> (consulté le 20 février 2007).

10 Reilly, Bernard F. *Developing print repositories : Models for shared preservation and access.* June 2003 <http://www.clir.org/pubs/reports/pub117/pub117.pdf> (consulté le 20 février 2007).

11 O'Connor, Steve. The economics of repository libraries in the context of the future conventional libraries. *Library Management*, 2005, Vol. 26, n° 1, pp. 18-25.

12 Di Tillio, Corrado. Report on the 2nd International Conference on Repository Libraries : Preserving and maintaining availability of print material. *Library Management*, 2005, Vol. 26, n° 1, pp. 7-9.

13 Harvard University Library. Harvard Depository <http://hul.harvard.edu/hd/> (consulté le 20 février 2007).

14 Nicholson, Catherine M. CASS : a Collaborative Academic Store for Scotland. *Library Management*, 2005, Vol. 26, n° 1, pp. 32-41.

15 Mathisen, Kari. From traditional stacks to an automated storage and retrieval system. *Library Management*, 2005, Vol. 26, n° 1, pp. 97-101.

16 National repository Library. Finland < http://www.nrl.fi/english/index.html> (consulté le 20 février 2007).

17 Vattulainen, Penti. Access to print materials – role of print repositories : The development of the concept. *Library Management*, 2005, Vol. 26, n° 1, pp. 42-48.

18 Caval Collaborative Solutions < http://www.caval.edu.au> (consulté le 20 février 2007).

19 Reilly, Bernard F. Preserving American print resources. *Library Management*, 2005, Vol. 26, n° 1, pp. 102-105

20 Henden Johan. The Norwegian repository library. *Library Management*, 2005, Vol. 26, n° 1, pp. 73-78

21 Pedot, Beatrice. Dossier : Politiques de conservation. Une politique régionale pour les périodiques. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2000, t. 45, n° 4, pp. 73-76 <bbf.enssib.fr/> (consulté le 20 février 2007).

22 Werkgroep CM (Collectiemanagement) UKB. *Deselectie tijdschriften.* Maart 2004 <www.ukb.nl/cm/ukb-04-048.doc> (consulté le 20 février 2007).

DONNER DU SENS AUX BREVETS
Qu'apporte le brevet ?

Fabienne MONFORT-WINDELS
Responsable Information et veille, Sirris

▪ Les brevets sont bien connus des entreprises comme moyens de protection de l'innovation, mais souvent sous-estimés en tant que sources d'information technique et concurrentielle. Une série d'articles illustrera par des exemples tirés des travaux de SIRRIS[1] les points suivants : qu'apporte un document brevet ? Pourquoi utiliser les bases de données brevets ? Quelle est la typologie des utilisations de l'information brevets ? Comment rechercher dans les bases de données brevets ? Comment explorer un état de l'art dans un domaine? Quelles sont les limites de la recherche ? Quels sont les outils disponibles? Ce premier article illustre la dimension technique, administrative et juridique à la fois du document brevet.

▪ Octrooien staan bij de bedrijven bekend als middel om innovatie te beschermen, maar worden vaak onderschat als bron van technische en concurrentie-informatie. In een reeks van artikels zullen aan de hand van voorbeelden uit de werkzaamheden van SIRRIS volgende punten worden geïllustreerd: Wat leert een octrooidocument? Waarom de octrooidatabanken gebruiken? Wat is de typologie van benuttingsmogelijkheden van de octrooi-informatie? Hoe opzoekingen doen in de octrooidatabanken? Hoe de actuele stand van de techniek in een bepaald domein natrekken? Tegen welke grenzen kijken die onderzoeken aan? Welke tools zijn er voorhanden? Dit eerste artikel illustreert het zowel technisch als administratief en juridisch karakter van het octrooidocument.

Dans le processus de création d'un produit ou de son perfectionnement, les idées peuvent ne pas être uniques : d'autres concepteurs peuvent les avoir eues, et éventuellement s'en être réservé le monopole via le dépôt d'un brevet.

Pourtant, la recherche sur l'état de la technique, qui permet de vérifier s'il existe des innovations similaires, ne figure pas toujours dans les priorités des concepteurs. Et quand ils cherchent à obtenir cette information, ils recourent à des sources traditionnelles telles que les publications scientifiques, les comptes-rendus de conférences, les sites Internet, les contacts personnels... Mais ils font rarement appel aux documents brevets. En effet, les brevets sont considérés plus comme des moyens de protection ou des instruments commerciaux que comme des sources d'information.

On parle d'information brevet pour désigner tous les renseignements contenus dans les documents brevets publiés dans le monde entier (demandes/brevets octroyés). À ce jour, ce fonds représente plus de 50 millions de documents dans tous les domaines de la technique. Un million de nouveaux documents s'y ajoute tous les ans. Cela représente une mine d'informations non seulement sur les techniques, mais aussi sur les entreprises qui les détiennent ou sur les protagonistes d'un secteur particulier. Les types d'information qu'il est possible d'en extraire sont multiples.

Dans le monde concurrentiel actuel, il est plus que jamais essentiel que l'entreprise exploite cette masse d'information, et alors que les grandes bases de données brevets telles que celles fournies par les offices nationaux ou communautaires sont désormais accessibles gratuitement via Internet, il serait dommage de ne pas en profiter.

Qu'apporte un document brevet ?

Le brevet (et avant, la demande de brevet) est un document à la fois technique, administratif et juridique : il s'exploite donc de différentes façons, pour répondre à des questions variées.

Un document technique et/ou scientifique

Le brevet expose l'invention, parfois en rappelle les bases scientifiques (exemple 1), décrit l'état de l'art (exemple 2) avec les limites des technologies actuelles et donne des références bibliographiques (exemple 3) qui permettent d'aller plus loin dans l'étude de l'art antérieur.

Exemple 1 : Dans le brevet FR2829406 (Self-cleaning ad/or anti-staining and/or anti-condensation surfaces (incorporating small protuberances) est exposée la base scientifique de l'effet Lotus, qui a inspiré les chercheurs pour développer des surfaces auto-nettoyantes.

Dans ce domaine, il a été récemment démontré que des espèces végétales possèdent des propriétés autonettoyantes, hydrofuges (water-repellent), déperlantes, et antiadhérentes, intéressantes, voire remarquables. Ainsi, le document de C. NEINHUIS et W. BARTHLOTT (Characterization and distribution of water-repellent, self-cleaning plant surfaces" ; Anuals of Botany 79 : 667-677. 1997. étudie-t-il plus de deux cents espèces de plantes dont les feuilles ont des propriétés hydrofuges et met en évidence les caractéristiques micromorphologiques de la surface de ces feuilles.

En particulier, il a été prouvé que l'on peut aisément, par exemple, faire perler des gouttes de colle cyano-acrylique sur une feuille de lotus, comme les gouttes d'eau perlent sur le nylon, c'est ce que l'on appelle l'Effet Lotus
La feuille de lotus reste propre et n'accroche jamais la poussière. Il est généralement admis que pour qu'une surface soit propre, elle doit être lisse, le lotus, lui, est précisément la preuve du contraire.

C'est un botaniste allemand de l'Université de Bonn, Wilhelm BARTHLOTT, auteur de l'article cité plus haut, qui, intrigué par cette propriété particulière s'est intéressé à la surface de la feuille de lotus. Il a découvert que des microsphères en recouvrent toute l'étendue, avec la propriété de faire glisser les éléments étrangers sans qu'ils puissent adhérer. Les gouttes d'eau, au lieu de s'étaler comme sur une surface plane, restent rondes et roulent sur ce relief, embarquant au passage les grains de poussière et autres déchets. Ainsi, la feuille de lotus est toujours d'une propreté impeccable.

En appliquant cet(effet lotus , BARTHLOTT a notamment réuni à faire glisser de la colle sur une feuille de papier. Le biologiste et son équipe ont alors eux-mêmes développé des surfaces à effet lotusII, dont les applications industrielles commencent à apparaître : une peinture anti-poussière a récemment été présentée lors d'un salon du bâtiment à Paris.

Exemple 2 : Le brevet WO0196123 (Method of printing an image onto a three dimensional surface) décrit une nouvelle technique d'impression de pièces très complexes en plastique adaptée aux petites séries et aux prototypes. L'état de l'art fait le tour du problème en décrivant trois types de technologies actuellement disponibles, avec leurs inconvénients.

- *Surinjection de films décoratifs (in-mold decoration) : technique peu souple, adaptée aux grandes séries uniquement.*
- *Impression de type Cubic, par trempage de la pièce à travers un film d'encre flottant dans un bain liquide : beaucoup de déchets, positionnement difficile, procédé adapté seulement à certains types de décors "flous".*
- *Transfert de décor à chaud : technique adaptée uniquement aux pièces relativement planes.*

Exemple 3 : Le brevet WO2003049913 (Method for preserving and enhancing properties of lignocellulosic material in particular wooden) décrit un traitement du bois non polluant et non toxique, synthétisé à partir d'huiles végétales; il cite 1 article scientifique et 5 brevets.

Non-Patent Citations:
. D. SUTTIE ET AL.: "Chemically modified wood" MATERIAL UND ORGANISMEN,vol. 32, no. 3, 1999, p 159-182 XP008008280

Patents Cited:
- US4404239 A X 0
- GB715743 A X 0
- EP0254130 A Y 0
- WO9638275 A Y 0
- US5045366 A A 0

Le système du brevet est basé sur un échange entre la société et l'inventeur. Celui-ci peut empêcher les tiers de fabriquer, vendre, utiliser, importer l'invention brevetée, mais ce droit d'exclusivité n'est accordé qu'en échange de la divulgation de l'invention au public de manière à contribuer au progrès technique. Il y a obligation de clarté et la description de l'invention doit être détaillée.

Un document administratif

Le brevet est délivré par un office de brevets, et comprend des données sur le déposant, le titulaire, l'inventeur, le mandataire, les dates de dépôt, de priorité et de délivrance... (exemple 4)

Exemple 4 : Ainsi, la demande de brevet "Photopolymerisable paste compositions" a été déposée le 09.12.02 par SIRRIS auprès de l'Office Européen et été publiée le 30.06.04. Les inventeurs sont R. Carrus, Th. Dormal, A. Clarinval.
Le numéro de demande EP02447249 est attribué lorsque la demande de brevet est déposée. Le numéro de publication EP1434089 est le numéro attribué lorsqu'elle est publiée.

Un document juridique

Le brevet est un titre de propriété. Les revendications établissent les limites du droit conféré par le titre et les frontières du domaine que l'inventeur veut s'approprier (exemple 5).

Exemple 5 : La société Wellcare Products a été créée pour commercialiser des produits dans le domaine de la santé et du bien-être. Elle a développé récemment, avec SIRRIS, un coussin thermique pour la cryothérapie qui a fait l'objet d'un dépôt

REVENDICATIONS1. Coussin thermique comportant un réseau de blocs reliés par des articulations et séparés par des interstices, lesdits blocs comprenant une matière thermique et lesdits interstices étant comblés, au moins partiellement, avec une matière thermique déformable, caractérisé en ce que les articulations sont sélectionnées parmi - les corps solides élastiques qui sont fixés aux blocs (1) et constituent alors une partie au moins de la matière thermique déformable susdite ; - les membranes élastiques (7), qui sont fixées aux blocs (1) et mises sous tension de manière à comprimer un corps déformable, présent dans les interstices (8), ledit corps déformable constituant alors une partie au moins de la matière thermique déformable ; et - les articulations (6), qui sont perméables à un fluide présent dans les interstices (8), ledit fluide constituant alors une partie au moins de la matière thermique déformable.

de brevet (WO2005046540).

Les revendications du titulaire portent essentiellement sur la géométrie de l'enveloppe, qui confère au produit sa remarquable flexibilité et son élasticité, et non pas, par exemple, sur la composition de la matière réfrigérante.

On verra plus loin qu'en croisant les informations brevets, il est possible d'extraire non seulement des données techniques, mais aussi des indications sur les entreprises, les inventeurs, la liberté d'exploitation des inventions...

Fabienne Monfort-Windels
Sirris
Rue du Bois Saint-Jean, 12
4102 OUGRÉE
fabienne.windels@sirris.be

17 juillet 2007

Notes

1 SIRRIS, le centre collectif de recherche et d'innovation de l'industrie technologique belge, s'est fait une spécialité de l'engineering des matériaux et de la conception de nouveaux produits. Il offre aux entreprises un service complet, de l'idée au produit : conception, calcul mécanique et thermique, dimensionnement, simulation, prototypage, outillage, mise en oeuvre de pré-séries, caractérisation et tests etc.
Ces activités s'appuient sur une veille technologique et une veille brevets (SIRRIS est un centre Patlib reconnu par l'Office Européen des Brevets depuis 2002).
La présente série d'articles "Donner du sens aux brevets" a déjà été publiée sur Techniline, le portail de veille de SIRRIS.

DONNER DU SENS AUX BREVETS
Pourquoi utiliser les bases de données brevets, et quand ?

Fabienne MONFORT-WINDELS
Responsable Information et veille, Sirris

- Certaines caractéristiques des bases de données brevets en font une source d'information indispensable : exclusivité de certaines données, richesse, actualité et clarté des contenus, présentation structurée, codifiée et classifiée, accessibilité des outils… Cette source d'information peut (et doit) intervenir dans tout le cycle de l'idée à la mise sur le marché d'un produit ou d'un procédé.

- Bepaalde kenmerken van de octrooidatabanken maken er een onmisbare informatiebron van: exclusiviteit van bepaalde gegevens; inhoudelijk kostbaar, actueel en duidelijk; gestructureerde, gecodificeerde en geclassificeerde weergave; toegankelijkheid van de tools. Deze informatiebron kan (en moet) meespelen in de volledige cyclus van het idee tot het op de markt brengen van een product of procédé.

Certaines caractéristiques des bases de données brevets en font une source d'information aisément accessible, et plus exploitable que bien d'autres sources bibliographiques :

- Les documents brevets contiennent des informations **introuvables** ailleurs. Des études ont montré que les 80 % de l'information contenue ne sont pas publiés ailleurs. D'autre part, comme toutes les inventions brevetées ne débouchent pas, loin s'en faut, sur des procédés ou des produits commercialisés, la réflexion que l'on entend souvent "Je suis du métier, et je n'ai jamais vu ce produit, donc cela n'existe pas et je peux le fabriquer" est très dangereuse ! (exemple 6)

Exemple 6 : Un inventeur s'est adressé au CRIF pour proposer un prototype de fauteuil de jardin "brumisateur" qu'il avait construit pour permettre à ses filles de prendre des bains de soleil sans brûler. Il estimait que c'était une bonne idée qu'il devait être possible de breveter de manière à pouvoir la vendre à de grandes entreprises de mobilier de jardin. Malheureusement, en quelques clics dans les bases de données brevets, il est apparu que des dizaines de "fauteuils arroseurs" existaient déjà dans ce secteur !

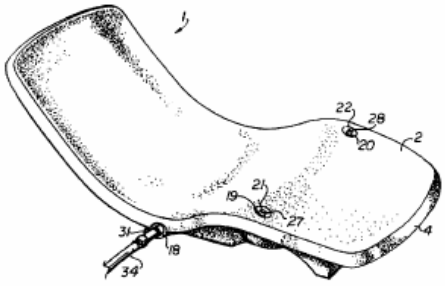

US5722596

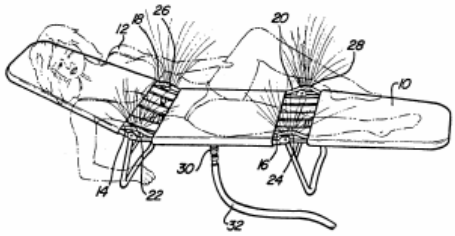

US5322342

- L'information est assez **exhaustive**, si on considère que la grande majorité des inventions est brevetée. Chaque année, 1 million de nouveaux brevets s'ajoute dans les bases de données.

- Les informations sont très **actuelles** puisque, souvent, l'inventeur dépose un brevet très tôt dans le processus d'innovation et que la demande de brevet constitue la première publication sur son invention. Cette publication a lieu 18 mois après le dépôt, mais précède généralement la mise sur le marché du produit ou du procédé (exemple 7).

Exemple 7 : La demande de brevet d'invention de la firme californienne Gardner Technologies et le nouveau système de bouchage MetaCork commercialisé quelques mois plus tard.

- La demande de brevet doit comporter une description suffisamment **claire**, précise et complète de l'invention pour qu'un homme du métier puisse la reproduire. On y retrouve donc une abondance de détails qui ne sont jamais présents dans les publications scientifiques (exemple 8).

Exemple 8 : Un brevet peut comporter de quelques pages à quelques centaines de pages, selon la nature de l'invention, le domaine

(12) INTERNATIONAL APPLICATION PUBLISHED UNDER THE PATENT COOPERATION TREATY (PCT)

(19) World Intellectual Property Organization
International Bureau

(43) International Publication Date
4 December 2003 (04.12.2003)

PCT

(10) International Publication Number
WO 03/099671 A1

(51) International Patent Classification[7]: B65D 39/16, 1/02, B67B 7/06

(21) International Application Number: PCT/US03/16154

(22) International Filing Date: 21 May 2003 (21.05.2003)

(25) Filing Language: English

(26) Publication Language: English

(30) Priority Data:
60/382,410 21 May 2002 (21.05.2002) US
60/443,020 27 January 2003 (27.01.2003) US

(71) Applicant (for all designated States except US): GARDNER TECHNOLOGIES, INC. [US/US]; 1909 Jefferson Street, Napa, CA 94559 (US).

(72) Inventors; and
(75) Inventors/Applicants (for US only): GARDNER, William, A. [US/US]; 6950 Yount Street, Yountville, CA 94599 (US). WHELAN, Patrick, M. [US/US]; 318 Kilgarvan Court, Vacaville, CA 95688 (US). VIRDEE, Alan [US/US]; 417 L. Street, Rio Linda, CA 95673 (US). NOVAK, Paul, K. [US/US]; 3448 Young Avenue, Napa, CA 94558 (US).

(74) Agent: O'BANION, John, P.; O'Banion & Ritchey LLP, Suite 1550, 400 Capitol Mall, Sacramento, CA 95814 (US).

(81) Designated States (national): AE, AG, AL, AM, AT, AU, AZ, BA, BB, BG, BR, BY, BZ, CA, CH, CN, CO, CR, CU, CZ, DE, DK, DM, DZ, EC, EE, ES, FI, GB, GD, GE, GH, GM, HR, HU, ID, IL, IN, IS, JP, KE, KG, KP, KR, KZ, LC, LK, LR, LS, LT, LU, LV, MA, MD, MG, MK, MN, MW, MX, MZ, NI, NO, NZ, OM, PH, PL, PT, RO, RU, SC, SD, SE, SG, SK, SL, TJ, TM, TN, TR, TT, TZ, UA, UG, US, UZ, VC, VN, YU, ZA, ZM, ZW.

(84) Designated States (regional): ARIPO patent (GH, GM, KE, LS, MW, MZ, SD, SL, SZ, TZ, UG, ZM, ZW).

[Continued on next page]

(54) Title: SYSTEMS, DEVICES AND METHODS FOR OPENING A BOTTLE SEALED WITH A STOPPER AND FOR SEALING A BOTTLE

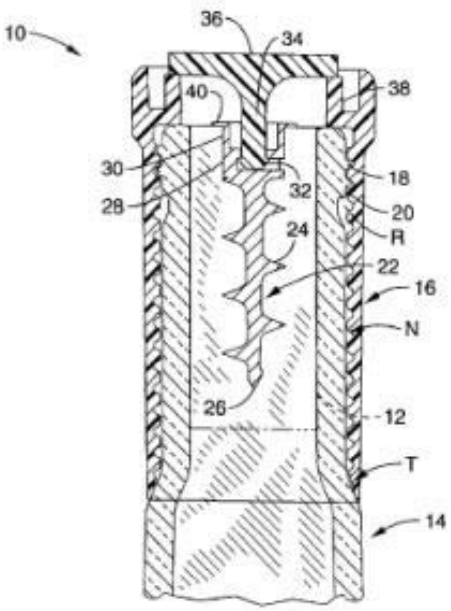

(57) Abstract: An apparatus (10) for removing a stopper (12) from a bottle (14) by rotating a threaded capsule (16) surrounding the threaded neck of a bottle. The capsule is preferably received over a narrowed neck of the bottle (14) to maintain the appearance of a foil wrapped and cork-closed bottle. The bottle may be sealed with plugs (natural cork, synthetic cork, molded plugs), planar seals, or a combination thereof. The capsule (16) may engage the stopper directly or by way of a stopper anchor (22). Aspects of the invention include preventing uncontrolled egress of stoppers from pressurized bottles, the resealing of various forms of bottles after [illegible] place.

technique, et la culture "brevet" du pays d'origine des déposants. Le brevet Nomacorc WO03018304 par exemple est très complet sur la technique de fabrication des bouchons à vin synthétiques, dans tous ses aspects. Il comporte 80 pages, soit beaucoup plus que n'importe quelle publication classique.

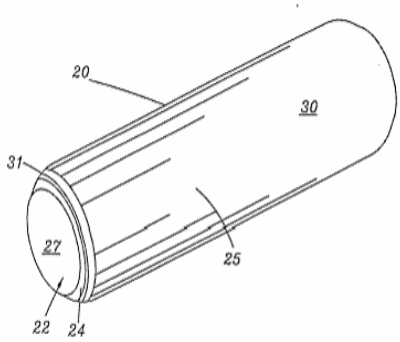

- Les documents brevets concernent, à quelques rares exceptions près, **tous les champs d'activités,** tout ce qui peut être

fabriqué ou utilisé dans l'industrie, et présentent un large éventail de techniques, y compris les plus à la pointe, comme les nanotechnologies ou les biotechnologies.

- Les brevets ont un **riche contenu** informationnel (inventeur, déposant, catégorie technologique, historique de la demande…) qui permet de connaître à la fois l'invention et son contexte.

- Les demandes de brevets ont une **structure** similaire dans le monde entier. Les données sont classées selon des normes de publication acceptées universellement et on retrouve partout les mêmes champs avec les mêmes contenus. Ceci facilite grandement la recherche de documents et leur compréhension (exemple 9).

Exemple 9 : Dans le document brevet correspondant à un système de marquage de tôle par embossage, on retrouve, comme dans tous les brevets, les champs suivants : le champ 19 est partout l'autorité administrative qui délivre le brevet, le champ 12, le type de document (brevet octroyé, demande…), le champ 76 les inventeurs, le champ 22 la date de dépôt, le 43 la date de publication etc.

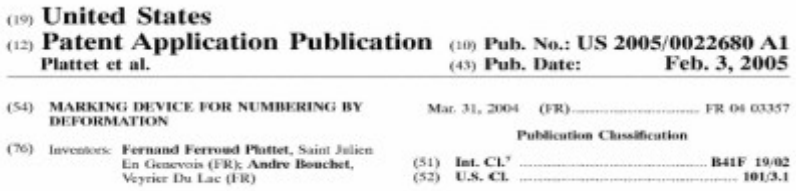

(19) **United States**
(12) **Patent Application Publication** (10) **Pub. No.: US 2005/0022680 A1**
Plattet et al. (43) **Pub. Date: Feb. 3, 2005**

(54) **MARKING DEVICE FOR NUMBERING BY DEFORMATION**

(76) Inventors: **Fernand Ferroud Plattet**, Saint Julien En Genevois (FR); **Andre Bouchet**, Veyrier Du Lac (FR)

Mar. 31, 2004 (FR) ..... FR 04 03357

Publication Classification

(51) **Int. Cl.**[7] **B41F 19/02**
(52) **U.S. Cl.** **101/3.1**

- Tous les offices des brevets ont défini ensemble également une **classification** qui subdivise les domaines techniques en sous-domaines très précis. L'ensemble forme une structure hiérarchisée d'utilisation très pratique. Les documents brevets sont indexés de manière systématique dans ces classes. La classification internationale (CIB) compte 70 000 groupes (ex 10). Le système européen ECLA, utilisé par l'OEB, s'en inspire mais la détaille. Elle couvre 129 200 classes.

Exemple 10 : la classification F03D contient les documents brevets traitant des mécanismes de moteurs à vent (wind motors). Elle contient 17648 documents, qu'il est possible d'analyser de différentes manières.

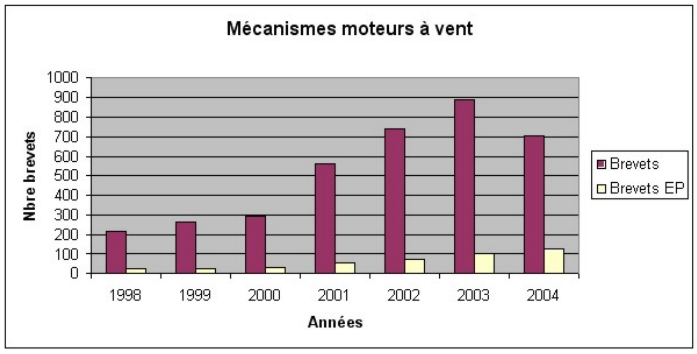

De nombreuses sous-classes permettent d'aller plus loin dans le détail.

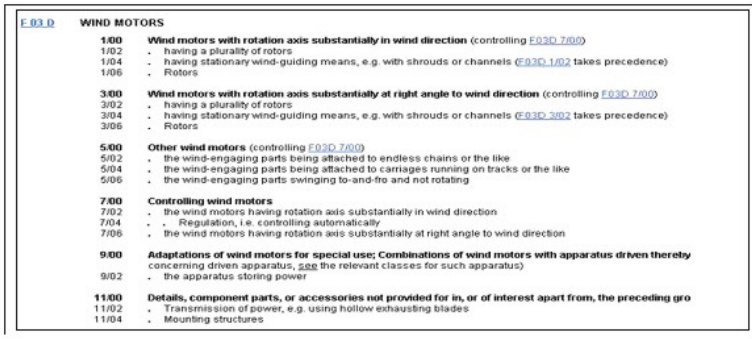

F 03 D WIND MOTORS

1/00 **Wind motors with rotation axis substantially in wind direction** (controlling F03D 7/00)
1/02 . having a plurality of rotors
1/04 . having stationary wind-guiding means, e.g. with shrouds or channels (F03D 1/02 takes precedence)
1/06 . Rotors

3/00 **Wind motors with rotation axis substantially at right angle to wind direction** (controlling F03D 7/00)
3/02 . having a plurality of rotors
3/04 . having stationary wind-guiding means, e.g. with shrouds or channels (F03D 3/02 takes precedence)
3/06 . Rotors

5/00 **Other wind motors** (controlling F03D 7/00)
5/02 . the wind-engaging parts being attached to endless chains or the like
5/04 . the wind-engaging parts being attached to carriages running on tracks or the like
5/06 . the wind-engaging parts swinging to-and-fro and not rotating

7/00 **Controlling wind motors**
7/02 . the wind motors having rotation axis substantially in wind direction
7/04 . . Regulation, i.e. controlling automatically
7/06 . the wind motors having rotation axis substantially at right angle to wind direction

9/00 **Adaptations of wind motors for special use; Combinations of wind motors with apparatus driven thereby** concerning driven apparatus, see the relevant classes for such apparatus)
9/02 . the apparatus storing power

11/00 **Details, component parts, or accessories not provided for in, or of interest apart from, the preceding gro**
11/02 . Transmission of power, e.g. using hollow exhausting blades
11/04 . Mounting structures

- Les documents brevets sont aujourd'hui facilement **accessibles**. De nombreuses bases de données peuvent être consultées sur Internet, gratuitement ou non selon les cas.

Il ne faut pas perdre de vue que les brevets ne couvrent pas toutes les inventions. Certaines, comme les logiciels, ne sont pas brevetables. D'autres le sont, mais sont protégées dans l'entreprise par le secret. D'autres encore sont rendues publiques via une publication dite défensive (destinée à empêcher un tiers de breveter et de s'attribuer un monopole sur l'invention en question).

Quand utiliser les bases de données de brevets ?

Les brevets sont un instrument puissant de protection de l'innovation. Cette fonction n'apparaît dans le développement d'un produit ou d'un procédé que lorsque celui-ci est suffisamment mûr pour faire l'objet d'une description concrète et suffisamment finalisé pour permettre d'en identifier les éléments innovants.

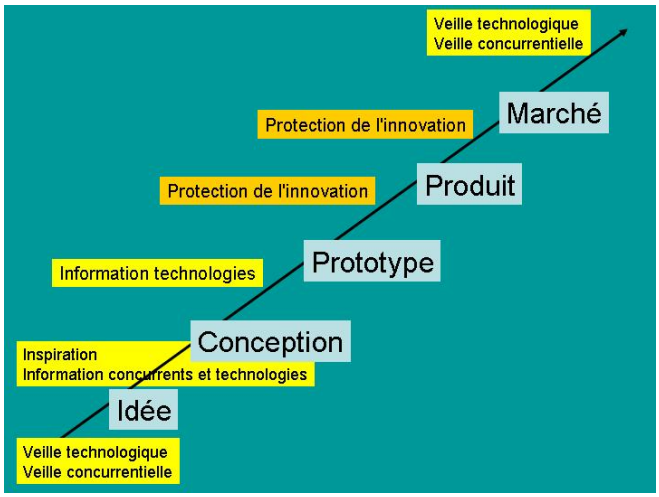

Mais les brevets en temps que sources d'information interviennent dans tout le cycle de l'idée à la mise sur le marché.

Les bases de données de brevets peuvent être utilisées en continu comme outils de veille technologique et de suivi des activités de développement des concurrents.

Une fois l'idée d'un nouveau produit ou procédé apparue, l'information brevets permet de s'informer plus précisément de l'état de la technique et des concurrents ou des partenaires potentiels afin de ne pas réinventer la roue ni d'investir un créneau déjà occupé par d'autres entreprises.

Un suivi des technologies brevetées tout au long des travaux de R & D permet de réactualiser la veille et de s'informer des progrès d'autrui.

Avant d'exploiter le nouveau produit ou procédé, il est nécessaire de vérifier dans les brevets la liberté d'exploitation de l'idée et l'étendue du champ de manœuvre.

Fabienne Monfort-Windels
Sirris
Rue du Bois Saint-Jean, 12
4102 OUGRÉE
fabienne.windels@sirris.be

17 juillet 2007

fréquemment cité, et constitue vraisemblablement un des piliers de l'ouvrage.

Un seul regret à la lecture – certainement plus aisée que celle d'une norme – de ce livre : les coquilles qui détournent l'attention du lecteur du contenu vers la forme…

Evelyne Luctkens

INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE ET MANAGEMENT DE L'INFORMATION - LES QUESTIONS LES PLUS FRÉQUEMMENT POSÉES

Éric SUTTER – Lavoisier – Collection : ADBS – Éditions TEC & DOC – 2006 – Format 15,5 x 24 – 153 p. – ISBN 2-7430-0928-4 – EAN 9782743009281

Actif dans le monde de l'information-documentation depuis de nombreuses années, notamment auprès de l'AFNOR, l'Association Française de Normalisation, puis du Bureau Van Dijk à Paris, l'auteur est également membre de l'ADBS, l'Association française des professionnels de l'information et de la documentation, ainsi qu'un ardent promoteur de la certification des compétences en ce domaine.

Cet ouvrage s'adresse plus particulièrement aux cadres auxquels il devrait permettre d'acquérir la "culture informationnelle" qui les aidera à intégrer la gestion de l'information dans leur organisation. Néanmoins, la présentation méthodique et détaillée du sujet devrait également intéresser tous les professionnels de l'information-documentation, dans la mesure où sont présentés les concepts, l'organisation à mettre en place ou à adapter, les acteurs du management de l'information et les différents dispositifs techniques qui peuvent être utilisés. Cependant, le champ d'intervention du management de l'information est tellement vaste, qu'il risque sans doute d'en décourager plus d'un. Il s'agit en effet d'intégrer tant les informations externes à exploiter par l'organisation, que celles produites pour ses besoins propres mais aussi pour l'externe. On couvre ainsi à la fois les domaines de l'information documentaire, de la veille stratégique et de l'intelligence économique, du "records management" et de la gestion des connaissances.

Bien qu'il ne soit pas directement présenté comme l'objet principal du livre, le fascicule Afnor FD X50-185 "Management de l'information" y est

NOUVELLES PARUTIONS
NIEUWE PUBLICATIES

ADBS Éditions

http://www.adbs.fr

DES CLICHÉS ET DES CLICS – LE POIDS DE LA PHOTOGRAPHIE DANS LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION

Groupe de travail "Image numérique" du Groupement français de l'industrie de l'information (GFII) – Ouvrage collectif coordonné par Ruth Martinez – Collection "Sciences et techniques de l'information" – Juin 2007 – 113 pages – ISBN 978-2-84365-094-9

Le Groupement français de l'industrie de l'information (GFII) a engagé en 2004 une réflexion sur l'impact du développement des TIC sur le secteur de l'image. Le groupe de travail "Image numérique" créé à cette occasion a réuni au sein d'ateliers collaboratifs des représentants des différents acteurs concernés par les ressources iconographiques et leur dématérialisation. Durant près de deux ans, les travaux de ces ateliers de réflexion se sont concentrés sur la problématique de la numérisation ainsi que sur les nouveaux modes de diffusion et de recherche de l'image photographique. Les différentes dimensions – techniques, économiques, sociétales et juridiques – de la photographie ont été abordées et débattues par le groupe de travail avec des experts intervenant sur chacun de ces aspects.

C'est une synthèse de ces réflexions sur la place et le poids de la photographie dans la société de l'information que le groupe Image numérique du GFII propose dans cet ouvrage. Il se penche successivement sur les aspects techniques de la production de photographies, sur leur traitement logique (identification, indexation), sur les outils de recherche et de sélection des photographies, sur la diffusion de ces images et la nouvelle économie qui se construit actuellement. Deux chapitres sont enfin consacrés aux problèmes de conservation et de restauration des photographies et aux questions juridiques liées à leur exploitation.

Hermes-Lavoisier

http://www.lavoisier.fr

L'ÉCRITURE DES MÉDIAS INFORMATISÉS – ESPACES DE PRATIQUES

Cécile TARDY et Yves JEANNERET – Collection "Systèmes d'Information et Organisations Documentaires" – Mai 2007 – Format 16 x 24 cm – 222 p. – ISBN 978-2-7462-1653-2.

PowerPoint formate-t-il la pensée ? Peut-on numériser l'actualité ? Y a-t-il des univers littéraires sur Internet ? L'informatique peut-elle transformer l'apprentissage ? Ou plus généralement, comment l'arrivée des médias informatisés peut-elle conduire à définir et à propager de façon particulière le rapport entre écriture et pratiques ?
Issu d'un programme de recherche collectif qui a associé le travail de nombreux chercheurs spécialisés, *L'Écriture des médias informatisés* propose une approche théorique de ces questions. S'appuyant sur des études de terrain précises, il observe l'influence et le rôle de l'informatique dans l'univers des pratiques d'écriture, et étudie la manière dont les acteurs sociaux développent face à elle et avec elle leur propre univers d'usages, de pratiques et de sens.
Fruit d'une coopération interdisciplinaire, cet ouvrage analyse à la fois les aspects techniques, langagiers et sociaux de la médiation.

L'ÉCRITURE DES DOCUMENTS NUMÉRIQUES - APPROCHE ERGONOMIQUE

Stéphane CARO DAMBREVILLE – Collection "Ingénierie Représentationnelle et Construction de Sens" – Mai 2007 – Format 16 x 24 cm – 202 p. – ISBN 978-2-7462-1666-2.

Cet ouvrage traite de la conception de documents numériques utilisés en contexte professionnel et étudie en particulier les deux thèmes suivants :

- découpage de l'information pour la mise en écran,

- les organisateurs de structure, de navigation et de mise en relief de l'information.

L'influence sur la lecture des dispositifs de mise en forme matérielle et des organisateurs de structure et de navigation est souvent méconnue. Aussi les méthodes destinées à tester le rôle des dispositifs de mise en forme revêtent-elles une importance capitale et sont présentées à la fin de cet ouvrage. Les spécificités des supports (document papier et document numérique) sont également abordées en termes de cognition, de perception physiologique et d'usages.

BIBLIOTHEEK- & ARCHIEFGIDS Vol. 83, nr 3 (juni 2007)

- *Heer van stand dirigeert bibliotheek KULeuven (Mel COLLIER)* – Johan CUPPENS – (p. 5-10).

  Sinds 1 juli 2005 leidt de Brit Mel Collier de Universiteitsbibliotheek van Leuven waar hij negen maanden eerder als veranderingsmanager was aangetrokken. Kern van zijn reorganisatie is het opzetten van een algemeen beleidskader, met een stroomlijning van de centrale diensten en een coherente wisselwerking tussen de centrale bibliotheek en de deelbibliotheken. Management teams, zowel op het niveau van de centrale bibliotheek als op de UB-niveau, sturen het beleid; net zoals dat in bedrijven gebeurt. Van het personeel worden nieuwe vaardigheden verwacht die zich meer en meer richten op ICT-competenties. Met de Universiteitsbibliotheek wil Collier internationaal meespelen en qua innovatie een voortrekker zijn. Collier maakt zich sterk dat het strategische plan dat zijn integraal beleid schraagt, de beoogde innovatie mogelijk maakt.

  (J.H.)

- *Het digitaliseren van kranten – Geheugen van Ieper : de digitale ontsluiting van lokale krantenarchieven.* – Eva WUYTS – (p. 23-28) – (3 ref.).

  'Geheugen van Ieper' is een erfgoedbank die historische kranten uit het arrondissement Ieper digitale ontsluit. De kranten pagina's worden in kleur weergegeven, ze zijn woordelijk doorzoekbaar en alle artikelen zijn afzonderlijk raadpleegbaar. Dat maakt dit project uniek. Sindsdien worden de originele kranten beter bewaard en maakt een nieuw publiek kennis met dit erfgoed. Dit artikel schetst de doelstellingen, de uitdadingen en knelpunten van het project.

  (J.H.)

- *Universitaire archivarissenopleiding in Vlaanderen – De Master na master in de Archivistiek: Erfgoedbeheer en Hedendaags Dokumentbeheer* – Gustaaf JANSSENS – (p. 41-45) – (11 ref.).

  'De Master na master in de Archivistiek: Erfgoedbeheer en Hedendaags Dokumentbeheer' is de enige universitaire archivarissenopleideing in Vlaanderen. Zij wordt gezamenlijk aangeboden door de Vlaamse universiteiten die een Master in de Geschiedenis aanbieden en is toegankelijk voor studenten met een diploma van Master in de Geschiedenis. Studenten met een ander diploma dienen een voorbereidingprogramma te volgen. De opleiding probeert traditie en vernieuwing te verenigen en hecht veel belang aan de stageperiode (minimum 300 uur) en het eindwerk.

  (J.H.)

BIBLIOTHEEK- & ARCHIEFGIDS Vol. 83, nr 4 (augustus 2007)

- *Competentieontwikkeling in de BAD sector – Toespraak van Minister Frank VANDENBROUCKE* – (p. 6-9).

- *Competentie agenda 2010 – (p.11-14).*

- *Beroepsprofielenworden beroepscometentie profielen - Informatiefiche nieuw format* – Pieter KERREMANS – (p.15-17).

- *L´archiviste en profil: beroepsprofielen voor archiefsector – Een voorstelling* – Bart DE KEYSER – (p.18-23) – (8 ref.).

- *Informatiespecialiten en competentie ontwikkeling* – Mia BRUGMANS – (p. 24-26).

- *Erkenning van verworven competenties in the bibliotheeksector in Nederland – Een praktijkvoorbeeld* – Carla DE PAEPE – (p.27-28).

- *Het eurocertificaat: hoe verkrijg je het en hoe ga je ermee om?* – Paul HEYVAERT – (p.29-32)

- *Competenties in het Graduaat BDI* – Peter VAN DEN BROECK – (p.33-*36) – (8 ref.).*

- *Competenties in de ManaMa Archivistiek* – Frank SCHEELINGS – (p.37-44) – (27 ref.).

LECTURES
Vol. 26, nº151 (mai - juin 2007)

▪ *Dossier : Enjeux du numérique en bibliothèque* – Divers auteurs – (p. 17-44).

La numérisation reste le grand défi actuel pour tous les métiers du savoir. *Lectures* n'aborde pas ici, ou du moins très peu, les aspects techniques et c'est voulu.

L'article d'introduction de **Lucien X. Polastron**, auteur de *La grande numérisation* (éd. Denoël, 2006), aborde sans complexe, dans un texte remarquablement bien écrit, chose assez rare dans la presse professionnelle pour être relevée, l'irrésistible progression du numérique et les contre-réformes souvent illusoires qu'elle suscite. *Mort et transfiguration de l'écrit*, c'est son titre, commence par rappeler utilement que l'important d'un texte n'est pas le support, tablette d'argile ou CD-Rom mais bien les cerveaux, celui où il est né d'abord et tous ceux sur lesquels il aura assez d'impact pour assurer sa survie. À contre-courant de certaines positions officielles, l'auteur n'hésite pas à stigmatiser d'un trait aussi bref que pertinent l'accaparement politique et mercantile du livre et de ses avatars actuels. Il y aurait certes matière à discussion dans sa défense de l'entreprise de numérisation forcenée lancée par les Américains de Google comme dans son rejet, en raison de la paresse intellectuelle qu'elle induit, de la tendance Wikipédia. Ce que nous retiendrons de ce texte c'est un appel à la liberté de penser et d'agir en matière de culture, à l'imagination et à la recherche de solutions originales dans nos bibliothèques.

Les articles suivants n'abordent pas en profondeur les problèmes que l'irruption des techniques numériques a fait surgir dans les bibliothèques et les services de documentation. Au fil des articles, on voit par contre défiler des projets de numérisation. Certains sont bien connus, comme les grands projets à vocation mondiale, qu'ils soient publics ou privés ; d'autres concernent plus modestement, mais pas nécessairement de façon moins intéressante, des projets nationaux, comme le projet de numérisation des collections patrimoniales de la Bibliothèque royale que présente **Patrick Lefèvre**, ou propres à nos communautés. Voilà une façon bien utile de faire le point sur un domaine en perpétuelle évolution. Tout le monde y met du sien, selon ses moyens qui diffèrent, et l'on entend sonner quelquefois l'appel au monde politique pour un soutien accru, mais la constante reste l'ouverture et la coopération qui n'évitent pas toujours la redondance voire la saturation.

Pour ce qui est des aspects sociétaux, **Céline Martin** traite du rôle de médiateur du bibliothécaire face au lecteur internaute, figure symbolique de l'individualisation de la recherche documentaire. **Georges Hoyos**, des éditions De Boeck, considère l'incidence du phénomène numérique sur le monde de l'édition.

Philippe Allard, journaliste, jette un oeil faussement candide sur tout ce petit monde en effervescence. Des adresses électroniques de bibliothèques qui sont incorrectes, des bibliothèques prisonnières de systèmes de gestion intégrés coûteux, dont les versions successives seront autant de batailles budgétaires, des bibliothécaires peu au fait des moyens de communication offerts par le Web, tout n'y va pas pour le mieux. Pourtant la demande existe pour une meilleure information des professionnels : veille, conseils d'experts, etc. Personnellement j'ai toujours été choquée de voir que des services publics, bibliothèques, écoles... utilisaient des solutions bureautiques propriétaires dont ils se faisaient involontairement les agents publicitaires alors qu'il existe des solutions libres gratuites et accessibles à tous. L'article se termine donc par une bonne nouvelle : à partir de septembre 2008, le format ODF deviendra obligatoire pour l'échange de documents au niveau fédéral. S'il est vrai que la suite MS Office ne lit pas ce format, Open Office lit les documents MS Office et permet d'enregistrer dans les formats de cette dernière.

(S.J.)

INFORMATION – WISSENSCHAFT & PRAXIS
Vol 58 nr 4 (Mai-Juni 2007)

▪ *Entwicklungsstand & Qualitätsmanagement digitaler Auskunft in Bibliotheken* – Hermann RÖSCH – (p. 197-202) – (25 ref.).

Description du rôle communément admis des services de référence digitale dans la société de l'information. On donne un aperçu du développement acquis à ce jour par ce service relativement neuf. Suit un commentaire sur les critères de qualité à utiliser pour évaluer et améliorer pratiquement ces services de référence digitale. Une discussion sur la manière d'envisager les étapes qui sont à venir vient clôturer l'article.

(J.H.)

▪ *Informationswirtinnen und Informationswirte im Beruf – Ergebnisse einer Befragung der Alumni des Darmstädter Fachbereichs Informations- und Wissensmanagement (IuW)* – Joachim LÜSTORFF und Projectteam der Hochschule Darmstadt – (p. 207-214) – (2 ref.).

154 étudiants du département de la Gestion de l'Information et de la Connaissance ont été interrogés en ligne au sujet de leur carrière professionnelle et sur la manière dont leurs études les préparaient à cet avenir. Le concept large et interdisciplinaire des cours est largement reconnu mais en même temps beaucoup d'anciens élèves auraient souhaité un traitement approfondi de presque tous les sujets.
Trente ans après son introduction, le grade de "Maitrîse en Information" est encore méconnu d'environ la moitié des employeurs potentiels; qui plus est, certains des étudiants diplômés rencontrent de sévères difficultés dans la recherche d'un emploi adapté à leurs connaissances.
Alors que le nombre d'emplois a décru considérablement au cours des années, les salaires des personnes en place ont augmenté de façon appréciable. Certains indépendants gagnent très bien leur vie, tandis que d'autres ne décrochent que peu d'argent
Dans l'ensemble, on constate une satisfaction professionnelle élevée, quoique beaucoup souffrent d'une très forte charge de travail. À noter enfin qu'en l'occurrence le chômage ne semble pas jouer un rôle important.

(J.H.)

▪ *Aus der Praxis der Patentinformation – Teil 2: Übersicht über die Entwicklung der elektronische Medien bei den Patentbehörden* – Dieter GEIß – (p. 230-238) – (25 ref.).

Dans cette suite à l'article mentionné en page 51 des *Cahiers de la Documentation* n° 2007-2, l'auteur met l'accent sur le développement des moyens électroniques dans le domaine du traitement pratique des données relatives aux brevets. Il termine par ce qui devrait encore se faire dans le futur.

(J.H.)

▪ *Open Access: Soziologische Aspekte* – Ulrich HERB – (p. 239-244) – (21 ref.).

Les demandes en ce qui concerne l'Open-Access sont la plupart du temps soutenues par des arguments relatifs à la science (l'O-A accélère la communication scientifique), à la finance (l'O-A allège la crise dans les publications périodiques), aux questions sociales (l'O-A réduit le Digital Divide), à la démocratie (l'O-A facilite la participation) et aussi ceux concernant le domaine socio-politique (l'O-A nivelle les disparités).
Le présent article analyse, au moyen de modèles sociologiques, quelques unes de ces affirmations. Il serait naïf de prétendre qu'il serait suffisant d'uniformiser l'accès à l'information et à la connaissance pour éliminer toutes les disparités, comme il en ressort des recherches en sociologie de l'éducation et en psychologie sociale.
L'article se penche aussi beaucoup sur la théorie du capital (scientifique) de Pierre Bourdieu et sur ses implications quant à l'acceptation de l'Open Access, de même que sur l'analyse et sur les relations que fait Michel Foucauld relativement à l'Open Access dans le concept du "Digital Divide". La théorie de Bourdieu implique que l'acceptation de l'Open Access dépende de la logique de puissance et d'accumulation du capital scientifique. Elle ne dépend pas de slogans dérivés d'une auto-perception hagiographique de la science (par exemple l'accélération de la communication scientifique). Selon cette théorie encore, il est crucial pour l'Open Access (et les concepts associés tels les procédures métriques alternatives) de voir comment les scientifiques perçoivent son influence potentielle sur les processus existants d'accumulation du capital.
Considérant le concept du « Digital Divide » l'analyse de Foucauld suggère que l'Open Access peut intensifier les disparités, les scientocentrismes et les ethnocentrismes.

(J.H.)

INFORMATION – WISSENSCHAFT & PRAXIS
Vol 58 nr 5 (Juli-August 2007)

▪ *Empfehlungssysteme aus informationswissenschaftlicher Sicht – State of the Art* – Stefanie HÖHFELD und Melanie KWIATKOWSKI – (p. 265-276) – (11+47 ref.).

Des systèmes de recommandations offrent, de manière individuelle, aux utilisateurs du Web, des contenus se basant sur leurs besoins concrets, leurs préférences et leurs centres d'intérêt. Ces systèmes peuvent proposer des produits, des services, des utilisateurs (avec des intérêts analogues, etc.) et sont une forme spéciale de personnalisation aussi bien qu'une forme de réseau social – en concordance avec l'âge du Web 2.0. Les systèmes de recommandations offrent par exemple à des fournisseurs de l'e-commerce un avantage crucial sur le marché.
Ainsi, l'évaluation des données du client a une priorité élevée dans de grandes compagnies comme Amazon, Google ou Ebay. Pour cette

raison on s'est engagé dans des systèmes de recommandations, qui prennent en compte les besoins de l'utilisateur et ce dans différentes directions, de façon à "anticiper" ses besoins et à lui faire des suggestions appropriées.
Cet article propose une définition et une représentation des opérations et des méthodes des systèmes en question. En fait, les différentes méthodologies de ces services devraient être exposées de manière comparative, afin d'en présenter avantages et inconvénients. En outre, on met en lumière l'utilisation des ontologies et des folksonomies dans ces systèmes afin d'en estimer les chances et les risques d'application dans des méthodes de représentation de la connaissance, pour de futures recherches.

(J.H.)

▪ *Informationsflüsse im Internet* – Dimitri LANDE, Sergei BRAICHEVSKY und Dimitri BUSCH – (p. 277-284) – (4+16 ref.).

Étude des tendances et problèmes survenant suite à la rapide augmentation de volume des informations. Les principales difficultés sont causées non pas par l'exécution des softwares ou hardwares, mais bien par les caractéristiques spécifiques au domaine considéré
Les problèmes courants dans la recherche documentaire, la structuration du secteur d'information et leurs rapports avec l'espace sémantique sont analysés dans le cadre des flux de l'information. L'article décrit quelques solutions à ces problèmes basées sur les modèles d'exploitation et de fractionnement des textes.

(J.H.)

▪ *Wirtschaftsinformationen in der Elektronischen Bibliotheek– der Ansatz von 3M* – Wolfgang MARHOF – (p. 285-286).

Les bibliothèques électroniques de sociétés sont face au défi d'offrir un large éventail de (res)sources dans le domaine de l'information relative au "business". Souvent, pour l'usager, la transparence est une question clé.

3M recourt à une technique d'approche pour offrir une solution avec, comme point de départ, une information en langue allemande qui couvre des journaux d'affaires, de l'information de sociétés et des revues commerciales, le tout intégré sous une seule interface.

(J.H.)

▪ *Gestaltung von Blended-Learning-Angeboten für fachlich heterogene Gruppen – Erfahrungen mit einem Kurs für Berufstätige mit Hochschulabschluss* – Brigitte POTT – (p. 287-292) – (37 ref.).

L'article vise un projet de négociation parmi des gradués de différentes disciplines, qui travaillent dans de petites et moyennes entreprises à Berlin.
Il décrit la structure et la mise en oeuvre d'un cours d'étude mixte, centré sur la recherche d'information "d'affaires" dans le contexte professionnel.
Basé sur les résultats d'une analyse en ligne et sur des observations pendant les cours, l'article traite la question de savoir comment le métier, en accompagnement de l'étude, peut être conçu pour satisfaire les demandes de participants issus de différents domaines d'activité

(J.H.)

▪ *Die Zukunft der europäischen Patentbibliotheken – Partner für Innovationen!* – Dieter GEIß – (p. 293-299).

L'auteur présente un rapport circonstancié du Congrès PATLIB des professionnels européens des brevets, tenu à Séville du 14 au 16 mai 2007. Quelques 400 participants provenant de 320 bibliothèques de brevets y discutèrent des innovations, en partenariat, possible, dans ce domaine spécifique.
Le processus d'innovation fait notamment l'objet d'une analyse particulière, tout comme les outils requis et les compétences y associées. Et les possibilités de financement ne sont pas passées sous silence.

(J.H.)

Instructions aux auteurs

Le comité de rédaction des *Cahiers de la Documentation* accepte, en vue de les publier, des **articles originaux**, traitant de tout sujet appartenant au domaine des sciences de l'information et de la documentation. Les articles seront écrits dans l'une des trois langues nationales ou éventuellement en anglais. Le comité ouvrira également les pages de la revue aux textes des exposés présentés dans le cadre des manifestations de l'Association Belge de Documentation.

Le comité peut toutefois décider d'accueillir dans ses colonnes des textes déjà publiés ailleurs, soit de sa propre initiative, soit à la demande de l'auteur. Il s'assurera, dans ce cas, que les autorisations de reproduire ont été obtenues des auteurs et des ayant droits.

Le contenu de l'article doit être rédigé avec un outil de traitement de texte **compatible avec le standard Microsoft Word** et envoyé de préférence sous forme d'un fichier attaché "fichier.rtf". Si un auteur se trouve dans l'impossibilité de répondre à ce critère, il devra d'abord en avertir le comité de rédaction et choisir avec lui le mode de transmission.

Afin de respecter une unité de présentation, les auteurs voudront bien se conformer aux critères de présentation repris dans le document publié sur notre site à l'adresse : <http://www.abd-bvd.be/cah/instructions.pdf>.

Les auteurs devront faire parvenir les versions électroniques finales de leur article à l'adresse électronique suivante : <cahiers-bladen@abd-bvd.net>.

Sauf exception à discuter avec le comité de rédaction, la revue demande de lui réserver l'exclusivité de l'article : un même article ne peut être proposé simultanément à différentes revues.

Les auteurs respectent les délais auxquels ils se sont engagés vis-à-vis de la rédaction.

Les auteurs signent un document qui règle la situation des droits d'auteur pour une utilisation future des articles, y compris la mise à disposition du public sur le site de l'ABD. Un formulaire standard leur est soumis. Toute dérogation doit être clairement indiquée dans le document signé.

Les références bibliographiques seront présentées selon la méthode des citations numériques, c'est-à-dire numérotées en chiffres arabes entre parenthèses dans le texte et reprises, classées par ordre croissant des numéros d'appel dans la liste bibliographique publiée à la fin de l'article.

Les références respecteront pour chaque type de document les règles minimales reprises dans la norme ISO 690-1987 <http://www.collectionscanada.ca/iso/tc46sc9/standard/690-1f.htm#9.2>.

- **Articles de périodiques :** Liste des auteurs, incluant au moins les initiales de leurs prénoms, suivie du titre de l'article, du nom du périodique (sans abréviation) en italique, de l'année de publication, du numéro du volume, du numéro dans le volume et du numéro des pages.
Exemple : Albrechtsen, Hanne ; Jacob, Elin K. The dynamics of classification systems as boundary objects for cooperation in the electronic library. *Library Trends*, 1998, Vol. 47, n° 2, pp. 293-312.

- **Ouvrages :** Liste des auteurs, incluant au moins les initiales de leurs prénoms, suivie du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de la publication, du nom de la société éditrice et de l'année de publication.
Exemple : Juanals, Brigitte. *La culture de l'information, du livre au numérique*. Paris : Hermès, 2003, 230 p.

- **Liens (URL)** : Les références à des sites Web doivent reprendre leur adresse URL entre les signes <>. Elles seront suivies de la mention : consulté le « date », entre parenthèses, la date étant celle de la dernière consultation du site et éventuellement par la mention « consultable uniquement sur abonnement » si cela s'avère être le cas.
Exemple : <http://www.ala.org/ala/acrl/acrlstandards/standards.pdf> (consulté le 11 juin 2005)

Pour les documents plus spécifiques, à savoir les extraits d'ouvrages, les documents de littérature grise, les actes de colloques..., les auteurs sont priés de consulter le document complet publié sur le site de l'ABD.

Auteursaanbevelingen

Het publicatiecomité van de *Bladen voor Documentatie* aanvaardt **originele artikels** die in brede zin informatie of documentatie behandelen, om te publiceren in het tijdschrift. Alleen artikels, geschreven in een van de officiële landstalen of in het Engels, komen in aanmerking voor publicatie. Het comité zal eveneens uiteenzettingen van presentaties, georganiseerd in het kader van evenementen van de Belgische Vereniging voor Documentatie, opnemen in zijn tijdschrift.

Het comité kan altijd beslissen om reeds elders gepubliceerde teksten in dezelfde of in gewijzigde vorm op te nemen. In dit geval wordt voor de nodige autorisaties gezorgd.

Het ingediende artikel dient **Microsoft Word compatibel** te zijn en bij voorkeur als "rtf-bijlage" overgemaakt. Indien dit onmogelijk blijkt, zal de auteur hierover vooraf overleggen met het publicatiecomité.

Om uniformiteit in de ingediende teksten te bekomen, dienen de auteurs zich te houden aan de criteria zoals deze zijn opgenomen in het document dat zich bevindt op onze website op het volgende adres: <http://www.abd-bvd.be/cah/auteursaanbevelingen.pdf>.

De auteurs verzenden de finale versie van hun artikel elektronisch naar: <cahiers-bladen@abd-bvd.net>.

Behalve indien anders afgesproken met het publicatiecomité, vraagt het tijdschrift de exclusiviteit van het artikel te waarborgen: eenzelfde artikel kan niet gelijktijdig in verschillende tijdschriften voorgesteld worden.

De auteurs respecteren de tijdstippen waartoe zij zich verbonden hebben ten aanzien van het publicatiecomité.

De auteurs tekenen een document waarbij het auteursrecht voor een verder gebruik van het artikel geregeld wordt en een akkoord voor een vermelding op de BVD website. Een standaard formulier wordt hen hiervoor aangeboden. Iedere afwijking dient duidelijk in, het ondertekend document opgenomen te zijn.

De bibliografische referenties worden aangeduid volgens de methode van digitale referenties, het is te zeggen in Arabische cijfers beginnend met het cijfer één tussen haakjes in de tekst en oplopend hernomen en uitgelegd aan het einde van het artikel.

De referenties voor elk type van document houden rekening met de minimale omschrijving uit de ISO-norm 690-1987: <http://www.collectionscanada.ca/iso/tc46sc9/standard/690-1f.htm>.

- **Artikels**: Lijst van auteurs, met inbegrip minstens van de initialen van hun voornamen, gevolgd door de titel van het artikel, de titel van het tijdschrift (zonder afkorting) in cursief, het jaar van publicatie, het volume, het tijdschriftnummer en de paginavermelding
Voorbeeld: Meese, Laurent. De bedreiging van ons papieren erfgoed : massaontzuring als remedie? *Cahiers de la documentation = Bladen voor documentatie,* 2005, nr. 1, pp. 6-18.

- **Monografieën**: Lijst van auteurs, met inbegrip minstens van de initialen van hun voornamen, gevolgd door de titel van het boek in cursief, de plaats van uitgifte, de uitgever(s), het jaar van uitgifte en het aantal pagina's
Voorbeeld: Lienardy, Anne ; Van Damme, Philippe. *Inter folia : Handboek voor de conservatie en de restauratie van papier*. Brussel : Koninklijk Instituut voor het Kunstpatrimonium (KIK-IRPA), 1989, 248 p.

- **Linken (URL)** : De referenties van de websites dienen het volledige adres tussen scherpe haakjes te vermelden, gevolgd door de vermelding van datum van raadpleging tussen haakjes, de datum is deze van de meest recente raadpleging, eventueel met vermelding dat de site alleen toegankelijk is voor abonnees, indien dit het geval zou zijn.
Voorbeeld: <http://www.ala.org/ala/acrl/acrlstandards/standards.pdf> (bezocht op 25 januari 2005)

Voor meer specifieke documenten zoals uittreksels, grijze literatuur, verslagen en colloquia... worden de auteurs gevraagd het volledige document, gepubliceerd op de BVD website, te raadplegen.